



Le Rove infos

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION NUMÉRO SPÉCIAL

MARS 2017



LE MOT DU MAIRE

Madame, monsieur,
Cher rovenaine, cher rovenain,

L'année 2017 a démarré avec intensité. Le mois de janvier a été marqué par de nombreux évènements.

D'abord par la cérémonie des vœux du maire à la population qui a rassemblé une foule immense au gymnase. Ce rendez-vous a permis de célébrer les vœux de la nouvelle année dans l'unité et la convivialité.

Il a été aussi marqué par une vive émotion partagée par toute la population et les élus avec la disparition de mon adjoint, Francis Guevara.

En ce mois de mars, le conseil municipal se réuni à deux reprises : pour le débat d'orientation budgétaire et le vote du budget. Ces séances vont s'inscrire une fois de plus dans un contexte des plus difficiles. L'Etat continue de baisser les dotations aux collectivités ce qui représente pour notre commune une diminution importante dans notre budget de fonctionnement.

Le budget que nous avons préparé avec tous les acteurs du village au cours du mois de janvier s'annonce serré. Mais je vais proposer au conseil municipal de ne pas augmenter le taux communal d'imposition.

L'année 2017 sera riche en terme de réalisations.

La médiathèque municipale ouvrira ses portes dans les prochaines semaines. Les travaux sont dans la phase de finalisation. La date officielle d'inauguration sera communiquée prochainement.

La priorité reste l'école. L'ouverture d'une 13^{ème} classe à l'école élémentaire a été confirmée par l'inspection académique pour la rentrée de septembre 2017. C'est une bonne nouvelle mais il va nous falloir faire les travaux en conséquence. Et le temps nous est compté. Les études sont lancées et ce sont deux classes qui vont être construites au 1^{er} étage du groupe scolaire. Une salle pour accueillir la nouvelle classe puis une autre pour transférer la classe qui se trouve actuellement au rez-de-chaussée. Cette der-

nière (qui accueillait il y a quelques années la bibliothèque scolaire) servira pour agrandir le restaurant scolaire. Les contraintes techniques sont importantes car cela impose de construire un troisième escalier et un ascenseur. Le projet est lancé et devrait coûter 500 000 euros. La difficulté principale de ce chantier va être le délai imposé aux vacances scolaires d'été pour réaliser les travaux avant la rentrée.

Comme vous pourrez le lire à l'intérieur de ces pages, les travaux de requalification de la RD 568 ont franchi une nouvelle étape importante avec la validation de la présidente du conseil Départemental, madame Martine Vassal, pour le commencement des travaux.

En termes d'aménagement et d'équipement, j'ai validé le raccordement de notre commune à la fibre optique pour le Très Haut Débit. C'est une grande nouvelle pour notre population et en particulier pour les foyers qui sont mal desservis. Nous avons obtenu que la première phase de travaux qui consiste à l'installation des armoires se fasse cette année.

Dans mes fonctions de Vice-président de la métropole où le président m'a confié la responsabilité de la conférence métropolitaine des 92 maires et la proximité, le travail est immense mais ma priorité reste l'échelon communal.

Je m'engage au quotidien pour porter la concrétisation des grands projets communaux que je viens d'évoquer. Je peux compter sur le soutien actif des élus de la majorité mais surtout sur l'unité de la population.

Les échéances électorales de 2017, présidentielles et législatives, doivent nous conduire à nous rassembler pour faire aboutir ces projets. La situation politique, sociale et économique dans laquelle est englué notre pays suite aux politiques libérales ne doit pas nous détourner de notre volonté du bien vivre ensemble et du fait que le progrès social est une idée neuve. Nous devons nous en inspirer plus que jamais.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce journal.

Votre bien dévoué
Georges Rosso
Vice-président de la Métropole
Aix-Marseille Provence
Chevalier de la Légion d'Honneur



Directeur de la publication : Georges Rosso
Rédaction : Mairie du Rove - Service Communication
Conception, réalisation : Filcom
Impression : C.C.I. Imprimerie

SOMMAIRE

4-5	VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ
6-7	HOMMAGE
8-9	JEUNESSE
10-17	VIE DU ROVE
18-19	COMITE DES FETES
20-21	OMAS

22-26	ENVIRONNEMENT
27	POLICE MUNICIPALE
28-33	RETRO 2016
34-35	NOEL AU ROVE
35-39	TRAVAUX
40-41	CULTURE

42-44	SPORT ET LOISIRS
45	NUMÉROS UTILES
45-46	INFOS PRATIQUES
48-49	TRANSPORTS
50-51	CHRONIQUES DU ROVE

T.R.U.C.S,

La danse à l'honneur avec « le ballet des Zigues »

Le samedi 4 mars, la municipalité du Rove a invité la compagnie « le Ballet des Zigues » pour une représentation chorégraphique et musicale intitulée « T.R.U.C.S. ». Le succès a été au rendez-vous de cette initiative à laquelle ont participé les élèves de l'école municipale de danse.

« T.R.U.C.S » est une pièce dansée originale, ludique et percussive (dans le registre des « STOMP »).

Ce projet était une première sur la commune du Rove et l'occasion d'une rencontre singulière et d'un échange entre danseurs amateurs et professionnels.

Plus de deux cent personnes ont assisté à cette représentation pleine de poésie, d'originalité, de gaieté, d'humour, de musique live, et de danse bien entendu. Une très belle performance artistique conduite par les danseuses interprètes Emmanuelle Duc, Julie Patois, Valène Roux Azy et Julien Caullireau, ce dernier accompagnant également la sublime bande son « live » au côté de Fabien Sanchez.

Le public s'est laissé emporter par ce spectacle vivant et interactif récompensé par une salve d'applaudissements.

Pendant la journée, plusieurs ateliers se sont tenus avec la participation des élèves de l'école municipale de danse du Rove sous la houlette du professeur jazz, Sophie Gangloff.

Les élèves (de tous âges) ont présenté une chorégraphie en avant spectacle.



Plus d'un millier de rovenains

SUCCES POPULAIRE, UNITE ET CONVIVIALITE AUX VOEUX DE LA MUNICIPALITE LE 6 JANVIER

Le succès populaire était au rendez-vous pour cette cérémonie où était présent un millier de personnes rassemblées au sein du gymnase municipal magnifiquement décoré pour la circonstance par les services techniques municipaux.

Après une allocution chaleureusement applaudie de monsieur le maire du Rove, Georges Rosso, entouré sur la tribune des élus du conseil municipal et des 40 responsables d'associations du village, la cérémonie s'est poursuivie par un grand buffet champagne offert aux convives. Le buffet a été préparé par les bénévoles du comité des fêtes, de l'Omas et le personnel communal sous la direction de l'adjointe au personnel, Viviane Rosso.

En marge de la cérémonie, le romancier Maurice Gouiran dédicacait ses derniers romans tandis que le photomaton (loué par la municipalité) LA FLASH BOX de Joris Rastello rencontrait un immense succès auprès du public. Chacun a pu immortaliser dans la bonne humeur et de manière originale cet évènement festif.

Une bien belle cérémonie qui s'est terminée jusqu'à tard dans la soirée réunissant habitants, élus et associations dans un bel esprit d'unité et de convivialité.



à la cérémonie des voeux du maire à la population



→ Retrouvez toutes les infos pour la Flashbox sur <http://www.laflashbox.com/>
→ La page facebook : Flashbox - flashbox.photo@gmail.com



HOMMAGE

DISPARITION DE FRANCIS GUEVARA, ADJOINT AU MAIRE L'HOMMAGE DE GEORGES ROSSO

Le 18 janvier dernier, le village du Rove a rendu un dernier vibrant hommage à Francis Guevara, adjoint au maire du Rove, décédé le 15 janvier. L'émotion était vive ce mercredi après-midi sur le parvis de l'Hôtel de Ville du Rove où, malgré un froid glacial, une foule immense était rassemblée pour l'hommage public rendu à Francis Guevara. Le cercueil a été déposé au centre de la place entouré par sa famille, ses proches, le maire, les élus ainsi que plusieurs centaines d'habitants, unis dans le chagrin. La cérémonie a débuté vers 15h par l'arrivée du cercueil accompagné par la chanson « Tu aurais pu vivre » de Jean Ferrat suivie par deux vibrantes allocutions, l'une de son neveu, Fabien Mathieu, l'autre du maire de la commune, Georges Rosso (à lire ci-dessous).



Allocution de Georges Rosso

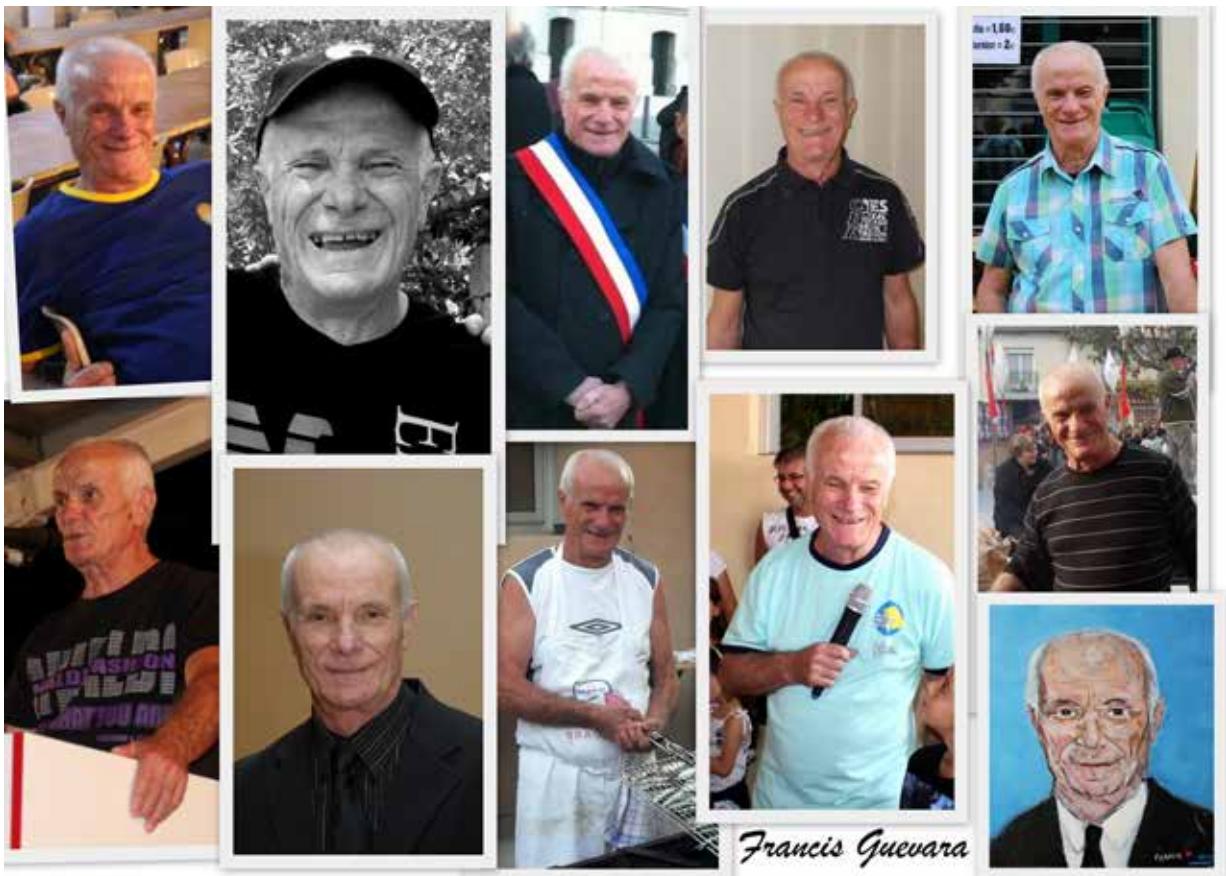
«Le Rove est en deuil.
Les drapeaux de la mairie sont en berne.
Francis Guevara nous a quitté ce dimanche 15 janvier à 9 heures, il avait 72 ans.
L'émotion est vive dans la commune où la personnalité de Francis faisait l'unanimité.
Depuis dimanche, les messages de condoléances affluent en mairie et sur Internet, des témoignages de personnalités élus mais surtout des habitants tous affectés.
L'émotion est palpable sur cette place où se mêlent les élus du conseil municipal, des personnalités, le personnel communal, et la population de notre commune, tous rassemblés pour lui rendre hommage.
Francis Guevara est élu conseiller municipal le 17 mars 1989, il a 44 ans.
Il intègre la commission municipale des sports, puis enchaîne un deuxième mandat en 1995. En 2001, à son troisième mandat, il est nommé au poste de maire adjoint.
Il dirige naturellement la délégation des fêtes, cérémonies et protocole où il accomplit un travail extraordinaire jusqu'à ce que la maladie le frappe en plein exercice.
28 années passées au sein du conseil municipal dont 16 années au poste de maire adjoint.

Il est impossible de retracer en quelques mots la richesse de sa carrière tellement ses activités étaient nombreuses.
Chacun ici connaît son implication au sein de la plupart des associations de la commune et en particulier du comité des fêtes et de l'Office municipal des affaires sociales.
Il en était la cheville ouvrière.
Les fêtes votives de la Sainte Anne, les banquets des retraités, le carnaval, ou les sorties des jeunes comme bien d'autres manifestations ;
Les activités du cercle où c'était la voix du loto chaque jeudi, comme dans les supers lots annuels.
Les boums des enfants où il a vu défiler des milliers d'écoliers ;
Au restaurant administratif et des retraités où il déjeunait chaque midi. Il avait plaisir à parler à tout le monde, chacun avait droit à un mot gentil, à avoir une attention, car voilà aussi ce qui caractérisait Francis, la bienveillance.
Sa simplicité, sa bonne humeur communicative, son rire, sa générosité et son sens de l'amitié en

faisait une personnalité attachante.
Difficile de trouver les mots justes pour dire combien Francis était un être exceptionnel.
Au sein de la municipalité, il était omniprésent, incontournable.
C'était un élu exemplaire.
L'élu de terrain par excellence.
Francis avait des mains d'or. C'est avec une volonté, une disponibilité et un dévouement sans faille qu'il a façonné tant et tant de choses durant ces trente dernières années.
Délégué aux cérémonies, il prenait cette mission à cœur pour préparer toutes les manifestations officielles du village.
Il côtoyait au quotidien le personnel municipal. Il était chargé de préparer les tournées des bulletins d'informations municipales avant qu'elles soient distribuées dans chaque boîte aux lettres.
Il ne ratait aucune réunion.
Pendant très longtemps, il a même tenu le rôle du papa Noël aux écoles et à l'arbre de Noël de la municipalité. Lorsque les enfants qui n'y croyaient plus et le reconnaissaient, ils chuchotaient alors « c'est pas le papa Noël, c'est Francis ! »
Il aimait la nature.
C'était un pêcheur, un chasseur.
Mais il savait que la nature il fallait la défendre, il le faisait au sein du comité communal de feux de forêts.
C'était un bouliste, un joueur de cartes.
Francis était un bon vivant.
Il aimait la plaisanterie et ne se prenait pas au sérieux.
Il aimait la vie.
Il a pris sa retraite très jeune.
Il s'est immédiatement investi à 100% au sein de la municipalité au service de la population.
Il a toujours eu à cœur l'intérêt de la commune et de ses habitants.
Francis était aimé et estimé de tout le monde.
Il m'arrivait souvent de lui dire « Francis, il faudrait faire ça ».
Et il me répondait « c'est fait Jo ».
On ne peut pas dire que Francis est irremplaçable parce que personne ne l'est, mais on peut affirmer qu'il faudra se mettre à plusieurs pour le remplacer.
Depuis le mois de juin où sa maladie s'est déclarée, même si je le voyais dans la journée, je lui téléphonais tous les soirs. Je lui disais « ça va Fran ? » et

il me répondait avec son accent chantant « ça va, Jo, je suis bien ».
Je me demandais s'il était vraiment bien ou s'il disait ça pour me rassurer.
Francis était un homme fidèle.
Un militant communiste de très longue date, très attaché à son parti, à son fonctionnement et à son rayonnement au sein de la commune et au-delà.
Il militait déjà dans son entreprise dans l'intérêt des travailleurs.
Son engagement, ses activités ont marqué à jamais la vie de la commune.
Le Rove perd une de ses personnalités les plus appréciées ;
Les habitants perdent un être exceptionnel.
Avec sa disparition, c'est une page importante de l'histoire de notre village qui se tourne.
C'est une épreuve difficile pour chacun d'entre nous et surtout pour sa famille qu'il aimait pardessus-tout.

Aussi,
au nom des élus municipaux et du personnel municipal,
au nom de Pierre Dharréville, secrétaire de la fédération départementale et responsable national du parti communiste français,
au nom de tous ses camarades et des personnalités présentes,
au nom de toute la population,
je voudrais adresser
à Corinne, sa fille
à Julia et Laura, ses petites filles,
à Nadine, sa sœur,
et Roger, son frère,
à tous ses neveux et nièces
à toute sa famille et ses amis
ici rassemblés dans le chagrin,
l'expression de nos plus vives condoléances ;
leur exprimer le témoignage de toute notre plus tendre affection dans ces moments douloureux ;
et l'assurance que le souvenir de Francis restera à jamais gravé dans nos mémoires et dans nos cœurs.
Plus personnellement, j'aurai tant de choses à dire mais je préfère me rapporter à la chanson de Jean Ferrat « tu aurais pu vivre encore un peu » en transformant les dernières paroles : je lui dirais « Francis, tu aurais pu vivre encore beaucoup, j'avais encore tellement besoin de toi ».



Francis Guevara

Allocution de son neveu, Fabien Mathieu

« Ce qu'il nous reste.

Quand l'un des nôtres nous quitte on se pose assez rapidement cette question. Souvent la réponse qui vient de pair est : « les souvenirs », ce n'est pas faux mais je trouve que l'on pourrait voir plus loin.

Je me rappelle de cette journée où nous étions tous réunis pour faire une photo de famille.

A certains moments nous étions tous autour de mon petit cousin Matteo car il marchait en se tenant les mains dans le dos, c'est tout bête mais dans notre famille certains hommes ont cette habitude.

C'était le cas de mon grand-père « l'anguille » et la dernière fois que j'ai vu mon oncle Francis, il le faisait aussi. Ceci n'est sûrement qu'une anecdote mais si on y regarde de plus près elle en dit plus sur les liens qui nous unissent, famille et amis.

Notre présence auprès de ceux qui nous sont chers, nos attentions, notre façon d'être, laissent quelque chose d'impalpable mais de pourtant très présent même après notre mort.

Un souvenir c'est le passé, cette présence dont je vous parle elle est ancrée dans le présent.

Je sais que la présence de mon cher tonton Francis apparaîtra à chaque fois que je ferai un trajet pour l'aéroport car c'est toujours lui qui m'y emmenait.

Il sera sûrement là aussi quand nous mangerons des coquillages tous ensemble car nous sommes une famille de pêcheurs et que nos regards se tourneront toujours vers la mer.

Il est là, quand je fais preuve d'altruisme et d'empathie car j'ai appris de lui qu'il fallait toujours se tourner vers les autres peu importe qu'ils soient des proches ou pas. Au final je crois que chacun d'entre nous pourra avoir ce ressenti dont je vous parle, chacun à sa manière, car j'ai l'impression que mon oncle Francis c'était un peu le tonton de tout le monde. »



Accueil de loisirs municipal

Pour les 4/14 ans

« Petites » vacances scolaires FEVRIER / PRINTEMPS / TOUSSAINT

L'accueil de loisirs municipal (ou centre aéré) fonctionne pendant chaque vacances scolaires (sauf Noël). Il accueille les enfants de 4 à 14 ans et propose un large choix d'activités sur place ainsi que des sorties (aires de jeux couvertes, accrobranches, bowling, lasergame, etc).

Pour les petites vacances (février, printemps, toussaint) le centre se déroule au gymnase municipal « Blaise Gouiran ». Il accueille les enfants du lundi au vendredi de 8h15 à 17h. Les enfants sont répartis par groupe selon leur âge : groupe de 8 pour les 4/6 ans et groupe de 10 à 12 pour les plus de 6 ans. L'animation et l'encadrement sont assurés par des animateurs diplômés et compétents recrutés par la municipalité. Les services cantine et entretien sont assurés par le personnel municipal. Les dossiers d'inscriptions sont à retirer en mairie.

Plus d'infos en mairie au 04.91.46.80.00 ou auprès du directeur du centre au 06.77.04.67.86.

Pour la session de printemps qui se déroulera du 10 au 21 avril 2017, les dates d'inscriptions de l'accueil de loisirs municipal se tiendront uniquement en mairie : du 20 mars au 24 mars de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30. Places limitées.

La session de Toussaint se déroulera du 23 octobre au 3 novembre 2017.

Pour les 4/16 ans

« Grandes » vacances scolaires JUILLET ET AOUT

L'accueil de loisirs municipal (ou centre aéré) ouvrira ses portes le 10 juillet 2017 pour les enfants et adolescents de 4 à 16 ans. Les inscriptions se feront en mairie du 6 au 16 juin. Attention places limitées pour les 13-16 ans. Le centre accueille les 4-13 ans à l'école primaire de 8h15 à 17h du lundi au vendredi.

Il accueille les 13-16 ans au gymnase « Blaise Gouiran » de 8h15 à 17h du lundi au vendredi.

L'animation et l'encadrement sont assurés par des animateurs diplômés et compétents. Les services cantine et entretien sont assurés par le personnel municipal.

La municipalité propose de nombreuses activités et sorties : kayak, bouée tractée, accrobranches, goolfy, laser game, poney, voile, bowling, sortie mer... selon les âges.



LES VACANCES AU CENTRE AÉRÉ

Au total, ce sont plus de 150 jeunes rovenains qui ont participé au centre aéré (accueil de loisirs municipal) basé au complexe sportif « Blaise Gouiran » pendant les deux semaines de vacances de février.

Placés sous la direction de Jacky Hoellerer et encadrés par des moniteurs et animateurs Bafa recrutés par la municipalité, les jeunes âgés entre 4 et 14 ans ont pu profiter des nombreuses activités sur place et en extérieur : aires de jeux couvertes, accrobranches, bowling, lasergame, activités sportives, manuelles, jeux, etc.

Le maire, Georges Rosso, emploie d'importants moyens pour le développement et l'épanouissement de la jeunesse au sein de la commune du Rove. Le centre aéré permet ainsi aux familles rovenaines de proposer une activité quotidienne à leurs enfants sur une amplitude horaire à la journée (de 8h15 à 17h).





SORTIE OFFERTE PAR LA MUNICIPALITE LES JEUNES ONT CHOISI PORTAVVENTURA



C'est par un vote unanime que la cinquantaine d'ados rovinois rassemblés à la salle des fêtes mercredi 25 janvier, à l'invitation du maire, ont choisi le séjour à PortAventura pour 2017.

Pour rappel, chaque année, la municipalité du Rove offre un séjour gratuit aux jeunes de la commune. Depuis sa mise en place il y a 30 ans, les destinations ont été variées. Jusqu'en 2005 ce fut une journée au ski, puis les jeunes sont partis une journée à DisneylandParis (de 2005 à 2007) et depuis 2008 (à l'exception de 2010 où ce fut au parc d'attractions Gardaland en Italie) les jeunes de 15/17 ans partent en Espagne pour un séjour de 2 jours et 1 nuit à PortAventura.

L'originalité est que ce sont eux-mêmes qui choisissent chaque année, au cours d'une réunion, le choix de la destination entre une journée à Disney, un week-end à gardaland ou à PortAventura.

Ils étaient nombreux (50) à s'être déplacés mercredi soir à la salle des fêtes à l'invitation du maire. Entouré de ses adjoints Gérard Guissani et Paul Sabatino et de son adjointe Viviane Rosso, Georges Rosso a chaleureusement remercié les ados pour leur participation. Après avoir donné quelques informations, il a mis aux voix la sortie. C'est par un « Oui » massif et unanime que la jeunesse s'est prononcée en faveur du parc espagnol PortAventura. Le premier magistrat a ensuite passé la parole à Christophe Rouzault, chargé de l'organisation du séjour. Ce dernier a donné toutes les informations pratiques en insistant sur les recommandations apportées précédemment par monsieur le maire.

La sortie à PortAventura est prévue les 10 et 11 avril prochain. Elle s'adresse aux jeunes domiciliés sur la commune du Rove, âgés de 15 ans dans l'année jusqu'à 17 ans révolus



(nés entre le 11 avril 1999 et le 31 décembre 2002). Le séjour est entièrement gratuit pour les participants. Tous les frais (transport, hébergement, restauration, billetterie) sont pris en charge par la municipalité. Les participants sont encadrés par des adultes (personnel communal).

Les inscriptions sont closes depuis le 3 mars. Ce sont 85 ados qui vont participer à ce séjour.

Pour tous renseignements complémentaires, contacter Christophe Rouzault en mairie (04 91 46 80 00) ou par mail (jeunesse@le-rove.fr)

HISTORIQUE DES SORTIES

- De 1987 à 2002 : journée au ski à la STATION DES ORRES
- 2003/2004 : week-end à ANCELLE
- 2005/2006/2007 : journée au parc d'attractions DISNEYLAND Paris
- 2008/2009 : week-end au parc d'attractions PORTAVVENTURA (Espagne)
- 2010 : week-end au parc d'attractions GARDALAND (Italie)
- 2011 à 2016 : week-end au parc d'attractions PORTAVVENTURA (Espagne)

LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 FÉVRIER ÉTAIT CHARGÉE EN ÉMOTION



Suite au décès le 15 janvier dernier du regretté Francis Guevara, adjoint au maire, le conseil municipal devait installer un nouveau conseiller municipal et désigner un nouvel adjoint.

C'est madame Danielle Fernandez (à gauche sur la photo) qui a été installée dans ses fonctions de conseillère municipale, comme le prévoit l'article 270 du code électoral en sa qualité de candidate suivante après le dernier de la liste « continuons ensemble pour le Rove » présentée par Georges Rosso lors des élections municipales de 2014.

Pour le poste d'adjoint, le maire a indiqué à l'assemblée de conserver le même nombre d'adjoints, à savoir 8. Il proposa la candidature de Francis Montalban, en raison de son ancienneté et de son implication dans la vie du village. Une candidature qui a recueilli l'unanimité du conseil municipal par son vote à 26 voix sur les 26 élus présents.

Après avoir reçu l'écharpe tricolore des mains du maire sous une salve d'applaudissements, Francis Montalban, très ému, a chaleureusement remercié le maire et l'assemblée « pour ce grand honneur » avant d'ajouter « j'essaie de m'investir dans la vie de ce village, de le rendre attractif, et je suis fier quand on me dit – [Au Rove il se passe beaucoup de choses. Le Rove vous êtes heureux.] - J'en suis fier. Je suis fier aussi de l'unité qui existe avec tous les rovenains, quelle que soit leur sensibilité, qu'elle soit religieuse ou politique, etc, mais il y a une unité qu'il faut garder, c'est notre force. Et personnellement, en tant qu'adjoint maintenant, je ferai encore plus pour que cette unité subsiste. Je vous remercie tous de cette confiance. Et que ça dure encore longtemps ».

Une émotion renforcée lorsque le maire demanda en fin de séance de refaire une minute de silence en l'honneur de Francis Guevara dont l'empreinte est toujours aussi vive et le restera encore très longtemps au sein du conseil municipal et de la commune.

SUPERBE JOURNÉE À LA FERME MARINE POUR UNE CINQUANTAINE DE ROVENAINS

Le 4 février dernier, l'Omas organisait une sortie à Marseillan (Hérault), à la ferme marine. Près de 50 personnes y ont participé et n'ont pas été déçues du voyage pour cette excursion gourmande.

Au programme de la journée, un déjeuner au restaurant *la ferme marine* avec ses cascades de coquillages et de produits de la mer.

Au menu : kir de bienvenue, buffet de fruits de mer à volonté, poisson ou seiche à la plancha accompagné de légumes, dessert du moment, vin en pichet et café.

Situé au bord du bassin de Thau à Marseillan, sur un site d'exploitation conchylicole, la ferme marine offre un cadre exceptionnel à ses invités. Producteur d'huîtres depuis plus de trente ans, leur expérience et leur savoir-faire sont le gage de la qualité et de la diversité de leurs produits.





1 TITRE DE CHAMPIONNE RÉGIONALE ET 5 DANSEUSES DU ROVE

EN ROUTE POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE JAZZ



Cinq élèves de l'école municipale de danse du Rove ont été sélectionnés pour les championnats de France de danse Jazz (en catégorie soliste) qui se dérouleront à Chaville en banlieue Parisienne le week-end du 18 et 19 mars.

Le dimanche 5 février se tenait à Istres (à la maison de la danse) le championnat régional de danse Jazz organisé par la fédération française de danse. Parmi la centaine de danseurs venus de toute la région figuraient 9 élèves de l'école municipale de danse en option Jazz dirigée par le professeur diplômée (DE/CA), Sophie Gangloff.

Le jury était composé de Claude Aymon, Magali Cozzolino, Babeth Angelvin et Valène Roux/Azy. Cinq élèves du Rove se sont distinguées en se hissant sur le podium.

Dans la catégorie Junior 2, Léa Masri a obtenu la médaille d'or et le titre de championne régionale PACA.

Carmen Fernandez (médaille d'argent), Margot Abonneau (médaille de bronze), et Ambre Guissani (4^{ème}) ont enrichi le podium.

Dans la catégorie Youth (adolescent) Agathe Gérardin a remporté la médaille d'argent.

Ces 5 élèves solistes iront les 18 et 19 mars aux Championnat de France qui se dérouleront

à Chaville.

"Je suis heureuse et très fière de ces excellents résultats. Mais je tiens surtout à saluer leur motivation, leur investissement, le sérieux de leur travail, leur générosité et le plaisir de danser qu'elles dégagent toutes. C'était un grand bonheur de les voir évoluer devant les membres du jury avec chacune leur belle personnalité. Je félicite également les trois élèves non sélectionnées qui ont obtenu elles aussi un très bon classement dans ce championnat. C'est une très belle aventure à vivre et à partager, les résultats sont la cerise sur le gâteau..... mais le gâteau que nous avons partagé ensemble durant ce mois de janvier de préparation, était aussi bon à savourer. Merci à toutes (et aux parents)" nous a confié leur professeur Sophie Gangloff avant d'ajouter "C'est un privilège de pouvoir dispenser des cours à l'école du Rove où nous pouvons compter sur le soutien sans faille du maire et de la municipalité que je remercie très chaleureusement"

L'école municipale de danse du Rove continue sa formidable ascension. Les professeurs Sophie Gangloff (jazz) et Sylvie Andréotti (classique) par leur travail et leur implication hissent sur les plus hautes marches des podiums régionaux et nationaux leurs élèves. Le palmarès de l'école municipale du Rove s'enrichi de nouveau par ses formidables performances.

Rappelons que le maire du Rove avait remis en juin dernier (lors du spectacle de fin d'année de l'école de danse qui se tenait au Théâtre des Salins) la médaille de la Ville à quatre danseuses qui avaient obtenu la médaille d'or et le titre de championne de France Jazz 2016 pour leur chorégraphie « Facétie ».

Cette année 2017 s'annonce tout aussi riche en émotion et en résultats. Bravo aux professeurs et aux élèves.

Des élèves ont participé à un stage à Madrid avec le Chorégraphe Fabian Thome Dutten !

Du 13 au 16 février, six élèves de l'école municipale de danse du Rove (en option classique classe avancée) se sont rendus en Espagne, à Madrid, pour suivre une classe privée animée par le danseur chorégraphe Fabian Thome Dutten. Les élèves étaient accompagnés de leur professeur Sylvie Andréotti. Durant ces trois jours, ils ont dansé intensément dans des conditions d'accueil exceptionnelles. Le stage s'est déroulé au Teatros del Canal (Madrid) ainsi qu'au Conservatoire national. Danseur professionnel, Fabian Thome Dutten intègre la compagnie de Joaquin Cortes (danseur mondialement connu) avant d'entamer une carrière dans la danse contemporaine et d'être

engagé par Franco Dragon au Cirque du Soleil. Il est actuellement danseur de la compagnie de Sidid Larbi Cherkaoui et chorégraphe de sa propre compagnie.

«Cette expérience a permis aux élèves de découvrir le monde professionnel dans un environnement nouveau. Cela a été très enrichissant et je l'espère restera dans leur souvenir comme un moment exceptionnel. Une chorégraphie a été réalisée pour les élèves. A ma grande satisfaction, la qualité du travail des élèves a été saluée par le chorégraphe. Les danseurs auront le plaisir de l'interpréter lors du spectacle de fin d'année au théâtre des Salins.» nous a confié Sylvie Andréotti.

LA PROJECTION DU FILM LA SOCIALE FAIT SALLE COMBLE



Le 3 février dernier, près de 200 personnes ont assisté à la projection du film *la sociale* organisée par la municipalité du Rove dans la salle des fêtes. Un large public venu découvrir ce grand film témoignage de la création de

la sécurité sociale qui a plus de 70 ans et fait le quotidien de chacun. Pourtant son histoire est mal connue quand elle n'est pas l'objet d'un véritable révisionnisme. Le cinéaste Gilles Perret en restitue le sens et les valeurs issus du Comité National de la Résistance.

Il y a 70 ans naissait la sécurité sociale sous l'impulsion du mouvement ouvrier et d'un certain Ambroise Croizat. Des experts comme Michel Etiévent, historien, Jolfred Frégonara, responsable départemental CGT en 1946, reviennent sur l'histoire chaotique de la « Sécu », de son évolution dans une société de plus en plus mondialisée... « *Dans une France libérée, nous libérerons les*



Français des angoisses du lendemain. » Ainsi s'exprimait Ambroise Croizat, ministre du Travail communiste du général de Gaulle, et bâtisseur de la Sécurité sociale au lendemain de la guerre. Une figure historique essentielle et pourtant oubliée au profit du haut fonctionnaire Pierre Laroque, le « père » officiel de la Sécu.

Déjà auteur d'un documentaire sur le programme du Conseil National de la Résistance (*Les Jours*



heureux, 2013), Gilles Perret continue son travail de mémoire.

La projection a été suivie d'un riche débat animé par Maurice Gouiran avec comme invités Daniel Lemonnier, cadre de la sécurité sociale, secrétaire du syndicat des cadres CGT, et Marcel Touati, médecin mutualiste, membre de la commission nationale santé protection PCF.

PROJECTION DÉBAT LE 24 MARS PYTHÉAS, L'ASTRONOME VOYAGEUR

La municipalité en partenariat avec la Cabro d'Or organise une projection du film documentaire réalisé par Louis Decque.

Au IV^e siècle avant J-C, Pythéas, astronome et mathématicien, entreprend un voyage extravagant au départ de la cité florissante de Massalia (nom grec de la ville de Marseille). En effet, les savants érudits de l'époque cherchent à savoir si la Terre est fixe ou en

mouvement et si elle se trouve au centre de toute chose. Pour y répondre, l'astronome grec va parcourir les océans, des côtes de l'Europe jusqu'au Cercle polaire : ses découvertes se sont avérées fondatrices de notre connaissance de l'Univers.



→ Vendredi 24 mars 2017 à 18h

Salle des fêtes « Eugène Lantéri » - Entrée libre

La projection sera suivie d'un débat

Durée : 52' / Année : 2013

Producteur délégué : Zaradoc Films

Coproducteur : CNRS ImagesFrance Télévisions



LE MAIRE REÇOIT LES ÉLÈVES DU CM1

En ce début d'année, les élèves de la classe de CM1 de David Guevara ont été reçus en mairie dans la salle du conseil municipal par le maire, Georges Rosso qui était accompagné d'adjoint(e)s.

Le premier magistrat a été enchanté par cette initiative du professeur qui s'inscrivait dans le cadre d'un travail scolaire sur le fonctionnement de la commune et le rôle du maire. Pendant près de deux heures, il a répondu aux questions préparées par les élèves. C'est dans une ambiance détendue mais sérieuse que la rencontre s'est déroulée. Les élèves et leur professeur ont chaleureusement remercié le maire et les élus présents pour leur disponibilité.

« *C'est un privilège de pouvoir enseigner dans cette école et une chance pour les enfants de pouvoir grandir et s'épanouir dans ce village. C'est important de pouvoir compter sur le soutien du maire et de la municipalité. Cette rencontre a permis aux élèves de mieux comprendre le rôle du maire dans le fonctionnement de l'école mais aussi dans tout ce qui fait la vie de la commune, la défense de l'environnement, les activités sportives et culturelles, etc. Participer à la démocratie locale, cela commence dès le plus jeune âge. C'est une manière de s'intégrer et de partager encore mieux les valeurs de notre République* » a expliqué David Guevara à l'issue de la rencontre.



220 JEUNES ROVENAINS S'ÉCLATENT À LA BOUM DES ROIS OFFERTE PAR L'OMAS !

Parmi les traditions qui perdurent au Rove, qui font l'unanimité et ont vu défiler plusieurs générations, la boum de l'Omas est un rendez-vous incontournable. Deux fois par an, (à l'automne et en hiver), l'office municipal des affaires sociales invite tous les écoliers de l'élémentaire à un après-midi récréatif.

Mercredi après-midi (25 janvier), près de 220 enfants ont investi dès 14h30 la salle des fêtes du Rove où le personnel communal était en nombre pour

assister les bénévoles de l'Omas afin d'encadrer les jeunes convives. Avec DJ'Kris aux platines qui a parfaitement animé l'après-midi, les enfants ont pu danser sur les tubes du moment mais aussi les grands classiques. Chacun a passé un super moment récompensé par la distribution de la galette des rois avec une couronne sur la tête pour chacun. Les parents ont pu récupérer leur enfant à 17h sous le regard bienveillant de l'équipe de l'Omas et du personnel communal.

LA PRÉPARATION DU BUDGET 2017 FAIT DANS LA CONCERTATION



Dans le cadre de la préparation du budget communal, et comme le veut la tradition locale instaurée par Georges Rosso au début des années 80, les forces vives du village ont été conviées au cours du mois de janvier à diverses réunions de concertation.



Le maire accompagné des élus des différentes commissions municipales a reçu dans les locaux de la salle des fêtes et de la mairie : le personnel communal (17 janvier), les retraités réunis dans le cadre de l'assemblée générale de l'Omas (19 janvier), le corps enseignants, les parents d'élèves, et partenaires des écoles, (24 janvier) les associations et la population (26 janvier).

→ **Le conseil municipal s'est réuni en mairie le 2 mars pour le débat d'orientation budgétaire.**

Il se réunira le 23 mars pour le vote du budget.

Quelques dates à noter sur votre agenda

EN MARS

- Sam 11 :** repas et après-midi dansant « oreillettes » à 12h à la salle des fêtes – organisé par l’Omas, avec orchestre de variétés musette - Ouvert à tous - Participation de 18 € (repas + après-midi) ou de 8 € (après-midi seulement). Les inscriptions se font à la salle des fêtes. Plus d’infos au 04.91.46.91.53 ou au 06.73.67.90.16.
- 11 et 12 :** exposition-bourse (oiseaux exotiques, perroquets, perruches, canaris...) organisé par l’association *Les amis des becs crochus*. Salle Jean Mennesson (près église), le 11 de 9h à 19h et le 12 de 9h à 17h.
- Ven 17 :** sortie au théâtre des Salins à Martigues organisée par l’Omas. Les Ballets de Monte-Carlo présentent *Roméo et Juliette*, chef-d’œuvre de la danse néo-classique, chorégraphié par Jean-Christophe Maillot (complet).
- Jeu 23 :** conseil municipal à 18h en mairie – Vote du budget 2017.
- Ven 24 :** projection du documentaire Pythéas, l’astronome voyageur (voir page 12)
- Sam 25 :** grand carnaval du comité des fêtes – à partir de 14h au gymnase municipal avec de nombreuses animations pour les enfants. Thème libre. Dégustation gratuite d’oreillettes.
- Dim 26 :** concert Retina avec l’opération « Mille Choeurs pour un regard »- Eglise du Rove - 15h.
- Ven 31 :** concours de contrée de l’Omas - 19h (tirage à 19h30) à la salle des fêtes – inscription, buvette et restauration sur place. Ouvert à tous.

EN AVRIL

- Sam 1 :** examen de l’école municipale de danse.
- Sam 8 :** repas « choucroute » avec après-midi dansant à 12h à la salle des fêtes – organisé par le comité des fêtes - inscriptions en mairie.
- 10 et 11 :** sortie gratuite des jeunes de 15/17 ans à PortAventura.
- Ven 14 :** conférence de la Cabro d’Or sur l’histoire de l’art animée par Jean-Noël Bret - Salle des Fêtes « Eugène Lantéri » à 18h – entrée libre.
- Ven 28 :** concours de contrée de l’Omas - 19h (tirage à 19h30) à la salle des fêtes – inscription, buvette et restauration sur place. Ouvert à tous.

EN MAI

- Lun 8 :** commémoration du 72^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 – rassemblement à 11h devant la mairie.
- Du 9 au 12 :** séjour en Espagne organisé par l’Omas.
- Ven 12 :** conférence de la Cabro d’Or sur l’histoire de l’art animée par Jean-Noël Bret - Salle des Fêtes « Eugène Lantéri » à 18h – entrée libre.
- Dim 14 :** randonnée VTT du Cyclo club
- Ven 19 :** concours de contrée de l’Omas - 19h (tirage à 19h30) à la salle des fêtes – inscription, buvette et restauration sur place. Ouvert à tous.
- Sam 27 :** opération nettoyage des calanques de la Vesse et Niolon – à partir de 8h30

EN JUILLET

- Jeu 13 :** grande Sardinade du comité des fêtes – Fêtes votives de la Sainte Anne
- Du 18 au 25 :** fêtes votives de la Sainte Anne - Salle des fêtes.

EN AOÛT

- Mer 23 :** commémoration du 73^{ème} anniversaire de la Libération du Rove.

EN SEPTEMBRE

- Sam 9 :** banquet des anciens, offert par le comité des fêtes aux personnes âgées de 65 ans et plus - à 12h à la salle des fêtes. Après-midi dansant avec orchestre de variétés musette. Inscriptions en mairie.
- Mer 13 :** spectacle pour enfants à la salle des fêtes (date à confirmer).
- 16 et 17 :** journées du patrimoine.
- Ven 29 :** concours de contrée de l’Omas - 19h (tirage à 19h30) à la salle des fêtes – inscription, buvette et restauration sur place. Ouvert à tous.

EN JUIN

- Dim 4 :** audition de l’école municipale de musique au Théâtre Molière à 17h30 (Marignane).
- Sam 10 :** soirée des sports à 20h30 au gymnase municipal.
- Ven 16 :** conférence de la Cabro d’Or à 18h + pièce de théâtre à 20h30 (journées de la culture) à la salle des fêtes.
- Sam 17 :** journées de la culture avec de nombreuses expositions, spectacles et animations à partir de 14h jusqu’en soirée à la salle des fêtes.
- Mer 21 :** spectacle de fin d’année de l’école municipale de danse au Théâtre des Salin à 20h30 (Martigues).
- Dim 25 :** journée d’activités et de loisirs au centre UCPA de Niolon réservée aux familles du Rove – sur inscriptions en mairie (places limitées).
- Ven 30 :** concours de contrée de l’Omas - 19h (tirage à 19h30) à la salle des fêtes – inscription, buvette et restauration sur place. Ouvert à tous.

EN OCTOBRE

- Du 2 au 8 :** voyage en Corse organisé par l’Omas.
- 20/21/22 :** 13^{ème} journées de la chèvre du Rove – organisées par la Cabro d’Or et la municipalité.
- Ven 27 :** concours de contrée de l’Omas - 19h (tirage à 19h30) à la salle des fêtes – inscription, buvette et restauration sur place. Ouvert à tous.

CALENDRIER DES ÉLECTIONS

- Présidentielles :**
- 1^{er} tour : Dimanche 23 avril 2017**
- 2^{ème} tour : Dimanche 7 mai 2017**
Ouverture des bureaux de vote de 8h à 19h
- Législatives :**
- 1^{er} tour : Dimanche 11 juin 2017**
- 2^{ème} tour : Dimanche 18 juin 2017**
Ouverture des bureaux de vote de 8h à 18h

VIE DU ROVE

LES EFFECTIFS

LES EFFECTIFS AU GROUPE SCOLAIRE :
521 élèves / 19 classes

Maternelle : 210 élèves / 7 classes

Directrice : madame Marie Archange

- Petite section 1 : Mme Di Giacomo - 29 élèves
- Petite section 2 : Mmes Mehouas et Scortica - 31 élèves
- Petite section/moyenne section : Mme Bompard - 30 élèves
- Moyenne section : Mmes Archange et Brault - 31 élèves
- Moyenne section/grande section : Mme Fornes - 29 élèves
- Grande section : Mme Boehme - 30 élèves
- Grande section : Mme Morand - 30 élèves

Elémentaire : 311 élèves / 12 classes

Directeur : monsieur Jean-François Bourdin

- CPa Mme Marechal - 26 élèves
- CPb Mme Cadiergue - 26 élèves
- CP-CE1 Mme Rovira - 25 élèves
- CE1a Mmes Martinez et Brault - 27 élèves
- CE1b M. Bourdin et Mme Diboine - 27 élèves
- CE2a Mme Delubac - 25 élèves
- CE2b Mme Bouchal - 26 élèves
- CE2-CM1 Mme Gianazzi - 21 élèves
- CM1a M. Guevara - 27 élèves
- CM1b M. Capazza et Mme Guilhem - 26 élèves
- CM2a Mme Guesdon - 28 élèves
- CM2b Mme Gondran - 27 élèves

RESTAURANT SCOLAIRE

501. C'est le nombre d'enfants inscrits au restaurant scolaire au 1er mars 2017 ! 200 enfants en maternelle (95 % du taux de remplissage) et 301 enfants à l'élémentaire (97 % du taux de remplissage).

Tous les repas sont élaborés sur place pour proposer une alimentation la plus saine et équilibrée pour l'enfant.

LES SERVICES GRATUITS MIS EN PLACE PAR LA MUNICIPALITÉ

- **Garderie du matin** : Ce service s'adresse aux enfants de la maternelle et de l'élémentaire dont les deux parents travaillent. Elle fonctionne de 7h50 à 8h20 du lundi au vendredi. Modalités d'inscriptions en mairie.
- **Garderie du soir** : Ce service s'adresse uniquement aux enfants de l'élémentaire dont les deux parents travaillent. Elle fonctionne de 16h30 à 17h30 du lundi au vendredi (sauf mercredi). Modalités d'inscriptions en mairie.
- **Temps d'Activités Périscolaires (TAP)** : Les activités se déroulent à l'école élémentaire les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h45 à 16h30.

D'importants efforts en moyens financiers, logistiques, matériels et humains ont été mis en place par la municipalité sous l'impulsion du Maire, Georges Rosso, très sensible à l'épanouissement des enfants au sein du groupe scolaire.

A l'école Maternelle, les enfants inscrits au temps périscolaire sont encadrés par 5 agents municipaux et 1 BAFA.

A l'école Elémentaire, les enfants inscrits (environ 220) sont encadrés par 5 agents municipaux ou animateurs recrutés par la mairie + 6 animateurs titulaires du BAFA +

un professeur d'école, M. David Guevara qui a en charge la coordination et l'organisation du TAP.

Tous les frais sont à la charge de la municipalité.

Cinq groupes ont été constitués pour faciliter la gestion des activités :

- Les jaunes : CPb-CM1a
- Les verts : CPa-CE2b-CE2/CM1
- Les bleus : CP/CE1-CE1b-CM1b
- Les rouges : CE1a-Cm2a
- Les violettes : CE2a-CM2b

Les groupes « tournent » chaque semaine sur 5 ateliers en intérieur et en extérieur.

- **Atelier 1** : activités physiques et sportives (sports collectifs, jeux traditionnels, mini-golf...)
- **Atelier 2** : activités manuelles et loisirs créatifs (*Lego*, perles de rocaille, tableau à piquer, mosaïque, *playmais*...)
- **Atelier 3** : activités plastiques (dessin, coloriage, origami, création de marionnettes...)
- **Atelier 4** : activités ludothèque (jeux de société, mots fléchés, mots mêlés, sudoku, coloriage magique...)
- **Atelier 5** : médiathèque* (lecture de contes, chant, bande dessinée...)

*à l'école jusqu'à la livraison de la médiathèque (1^{er} trimestre 2017)

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Le bureau élu se compose de :

- Caroline Faubel - Présidente
- Jennifer Rivoire - Vice Présidente
- Marie-Léa Lacroix - Secrétaire
- Alain Evezard - Secrétaire Adjoint
- Aurélie Cusset - Trésorière
- Isabelle Engel - Trésorière Adjointe

LES SORTIES SCOLAIRES FINANCIÉES PAR LA MUNICIPALITÉ

Soucieux de l'épanouissement de l'enfant, le premier magistrat de la commune, reste très attentif aux doléances des enseignants et des parents d'élèves, émises lors de la réunion de concertation organisée dans le cadre du budget.

En 2016, outre les sommes importantes allouées dans le chapitre investissement et fonctionnement, la municipalité a entièrement financé les sorties inscrites dans les projets de classes : classe de voile au Frioul* (7 jours), séjour de deux jours pour la découverte des anciens métiers dans les Alpilles, stages d'initiations aux métiers du cirque, ateliers pédagogiques au château des Baux de Provence, sortie au théâtre Molière et à Figuerolles pour les maternelles, etc.

*classe de voile à 50%





L'ÉCOLE DU ROVE DÉSIGNÉE EN EXEMPLE DE LA CIRCONSCRIPTION **POUR SA SALLE INFORMATIQUE MOBILE**

Depuis la rentrée de septembre 2016, l'école élémentaire du Rove est équipée d'un nouvel équipement informatique à la pointe de la technologie. Il s'agit d'une classe informatique mobile servant à l'ensemble des élèves de l'école élémentaire.

Les enseignants ont été formés pour utiliser au mieux les capacités de cet équipement ultra moderne qui a placé l'école du Rove comme « école pilote » de la circonscription.

Pour rappel, la réalisation de ce projet a nécessité de mettre en place une infrastructure informatique spécifique :

- Un chariot mobile contenant 29 ordinateurs portables (12 postes pour les enseignants et 17 postes pour les élèves).
- Le chariot mobile a la fonction de pouvoir déplacer le matériel de classe en classe mais aussi de sécuriser l'accès aux ordinateurs et de les recharger. Les élèves disposent ainsi d'un poste de travail pour deux et les enseignants peuvent projeter à tout moment du contenu numérique à leurs élèves.
- 12 vidéo-projecteurs avec écran mural (1 par classe).
- Acquisition d'un Tableau Blanc Interactif. Il s'agit d'un dispositif que l'on peut comparer à une tablette géante de haute technologie (écran full HD tactile de 165 cm). Plusieurs utilisateurs peuvent simultanément interagir de façon tactile sur l'écran, dessiner, écrire...
- Un serveur de fichier (centralisation des données informatiques).
- Un réseau WIFI sécurisé permettant un accès contrôlé à Internet afin que les élèves n'accèdent pas à des sites non recommandés.

Il est à noter que ces travaux **financés par la municipalité** ont été effectués par les services techniques municipaux durant l'été. Le système est placé sous protection blindée et le site sous vidéoprotection. Cet équipement, installé par Sud Data Solution, permet d'offrir aux jeunes écoliers rovenais la primeur d'un outil pédagogique visant à se développer dans un futur proche au sein de toutes les écoles.



COMITE DES FETES



COMITÉ MUNICIPAL DES FÊTES

Des animations pour toutes et tous, toute l'année

Composée d'une cinquantaine de bénévoles actifs, cette structure municipale organise tout au long de l'année de nombreuses manifestations à l'attention de la population. Il y en a pour tous les goûts et tous les âges.

Siège Mairie : 04.91.46.80.00

LES DATES À RETENIR POUR 2017

BANQUETS

3 banquets OFFERTS aux anciens du village (à partir de 65 ans pour les nouveaux inscrits)

- **Samedi 4 mars**
- **Samedi 9 septembre**
- **Samedi 18 novembre**

12h - salle municipale des fêtes
Repas gastronomique et après-midi dansant avec orchestre de variétés - sur inscription.



REPAS CHOUCROUTE

- **Samedi 8 avril**
- 12h - Salle municipale des fêtes
- Animation musicale par un orchestre de variétés.
OUVERT A TOUS.
Réservation en mairie.
25 € l'entrée.

REPAS PIEDS PAQUETS

- **Samedi 4 novembre**
- 12h - Salle municipale des fêtes
- Animation par un orchestre de variétés musette.
Réservations et inscriptions en mairie.
OUVERT A TOUS.
25 € l'entrée.



GRAND CARNAVAL

- **Samedi 25 mars - à partir de 14h - au gymnase municipal**

Déguisement libre - nombreuses animations - dégustation gratuite d'oreillettes traditionnelles préparées par les membres bénévoles du comité des fêtes, de vin blanc et de sirop pour les enfants. Tombola sur place.



FETES VOTIVES DE LA SAINTE ANNE

Du 13 au 25 juillet 2017

- 13/07 : sardinade
- 18/07 : bain mousse, DJ
- 19/07 : concours de contrée
- 20/07 : soupe au pistou et bal gratuit
- 21/07 : super loto
- 22/07 : concours de boules, grand bal gratuit
- 23/07 : concours de boules, apéritif offert à la population, grand aïoli, spectacle et grand bal gratuit
- 24/07 : jeux d'enfants, pièce de théâtre
- du 20/07 au 23/07 : espace festi'loisirs
- 25/07 : tournée d'été de la Marseillaise (sous réserve)



L'OFFICE MUNICIPAL DES AFFAIRES SOCIALES

Depuis 1985, année de sa création, l'Office Municipal des Affaires Sociales est une association majeure du village. Son rôle social touche toutes les générations. Avec plus de 350 adhérents, l'OMAS reste une association très active et dynamique dans la vie du village. Ses activités s'adressent à tous, aux petits, aux grands et aux séniors.

Après-midi dansant, sorties, concours de contrée, boums des minots, lotos, voyages, il se passe toujours quelque chose à l'OMAS. Le cercle et le foyer sont ouverts à toutes les personnes, retraités, pré-retraités, âgées de 55 ans et plus, domiciliées sur la commune. Le cercle est ouvert aux adhérents les mardi (concours de contrée) et les jeudi (loto) de

13h30 à 17h30 (sauf périodes de congés). Le restaurant administratif géré par la municipalité est ouvert du lundi au vendredi à partir de 11h45. Les repas sont confectionnés chaque jour sur place par Olivier, Danielle et leur équipe. 70 repas sont servis en moyenne par jour avec des pointes de 80 le mardi et de 120 le jeudi.

Renseignements et inscriptions au **04.91.46.91.53**



DES ACTIVITES POUR TOUS

• 2 Boums offertes aux enfants du primaire

Deux fois par an, l'Omas offre un après-midi récréatif aux enfants de l'école élémentaire.

Les bénévoles de l'Omas et le personnel communal ne sont pas de trop pour encadrer les jeunes convives. DJ'Kris assure l'ambiance aux platines. Au moment du goûter, les enfants dégustent gâteaux et friandises (en novembre) et la galette des rois (en janvier). Une bien belle initiative qui perdure depuis la création de l'Omas.

• Assemblée générale et gâteaux des rois du cercle

L'assemblée générale s'est tenue le 19 janvier en présence de tous les adhérents et sous la présidence du maire entouré du conseil d'administration de l'Omas et d'élus du conseil municipal. La réunion s'est ponctuée par la dégustation des gâteaux des rois et du vin blanc.

• Super loto annuel

Le super loto annuel s'est déroulé le 29 janvier dans une salle des fêtes comble où les plus chanceux ont pu repartir avec de magnifiques lots.

• Repas dansant avec après-midi oreillettes et vin blanc

L'Omas organise un repas suivi d'un après-midi dansant avec dégustation d'oreillettes et de vin blanc, **le samedi 11 mars à midi, à la salle des fêtes**. L'animation sera assurée par un orchestre de variétés musette. La participation est de

18 € (repas + après-midi) ou de 8 € (après-midi seulement). Les inscriptions se font à la salle des fêtes. **Plus d'infos au 04.91.46.91.53 ou au 06.73.67.90.16.**

• Concours de contrée

Ouvert à tous, le concours de contrée se déroule chaque dernier vendredi du mois à la salle municipale des fêtes. Au fil des ans, ce concours est devenu un rendez-vous incontournable où les amateurs de cartes viennent se défier dans la bonne humeur et la convivialité. On y vient souvent en famille et de communes voisines. L'équipe de l'Omas a su créer une ambiance chaleureuse et fidéliser un public de plus en plus nombreux. Les participants sont accueillis à la salle municipale des fêtes à partir de 19h (tirage à 19h30). Inscription (10 € par équipe), buvette et restauration sur place. Nombreuses dotations à partir des demi-finales.

Plus d'infos au 04.91.46.91.53.

Le calendrier 2017 des concours :

31 mars

29 septembre

28 avril

27 octobre

19 mai

24 novembre

30 juin

22 décembre

19 juillet (dans le cadre des fêtes votives)



LES SORTIES ET VOYAGES

• SÉJOUR EN CORSE

Du 2 au 8 octobre, l'Omas organise un séjour de 6 jours et 7 nuits en Corse. Visites de Bastia, des village de Balagne, de Calvi, Calenzana, Saint Florent, Patrimonio, l'Île Rousse... Places limitées. Prix : 650 € par personne (transport, hébergement, restauration, pension complète, visites...).

• SÉJOUR EN ESPAGNE

Séjour à Blanes (Espagne) du 9 au 12 mai à l'hôtel **** Blaucel. Visites, excursions et animations au programme au tarif préférentiel de 245 € par personne.

• SORTIE AU THÉÂTRE LE 17 MARS

Le Théâtre des Salins reçoit pour la première fois les Ballets de Monte-Carlo avec *Roméo et Juliette*, chef d'œuvre de la danse néo-classique, chorégraphié par Jean-Christophe Maillot. L'Omas organise une sortie en car le 17 mars pour assister à ce spectacle (complet).

Pour tous renseignements et inscriptions, contacter Viviane au 04.91.46.91.53.

C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale)

Le centre communal d'action sociale répond aux besoins des administrés les plus démunis. Le C.C.A.S. du Rove est composé de 9 membres : le président (M. Georges Rosso), 4 membres élus du conseil municipal (Mme Jeanne Cortes, M. Gérard Guissani, Mme Nicole Desmats, Mme Viviane Rosso), 4 membres nommés (M. René Giordano représentant de l'UDAF, M. Paul Medus, Mme Danielle Trenca, M. Georges Dequivre).

Subventionné par la Commune, le C.C.A.S. établit son propre budget. Outre l'aide légale pour la constitution des dossiers en liaison avec la direction des interventions sanitaires et sociales, l'aide facultative, très vaste, répond au coup par coup, aux besoins propres de la population en difficulté.

En plus des colis alimentaires en liaison avec l'Omas, de divers secours en espèces, de la prise en charge du restaurant scolaire pour certaines catégories de personnes, au foyer-restaurant, aux bons de chauffage, le C.C.A.S. répond également à une action dynamique en faveur des personnes âgées. Une valisette gourmande pour les dames et des bouteilles de vins fins pour les messieurs sont offertes chaque année aux personnes âgées de 65 ans et plus, pour les fêtes de fin d'année.

Très actifs sur notre commune, tous les membres du C.C.A.S. ont toujours eu à cœur de répondre favorablement aux besoins ponctuels présentés par Georges Rosso.

Renseignements en Mairie : 04.91.46.80.00

ENVIRONNEMENT



Le Rove, un site classé...

Le site du massif de la Nerthe qui comprend pour grande partie le territoire du Rove a été classé par décret en conseil d'Etat le 20 juin 2013. Aujourd'hui, 87% de notre territoire (soit 2000 hectares sur 2300) est classé. Il est important de rappeler pour les nouveaux arrivants, mais aussi pour les anciens, que cette réalisation exceptionnelle est la récompense d'un long combat initié par Georges Rosso au milieu des années 1970.



PARC MARIN DE LA CÔTE BLEUE

A l'origine de la création du parc régional marin de la Côte Bleue en 1983 et initiateur des classes de mer, le maire du Rove, Georges ROSSO, assure pour 2017 la présidence du syndicat mixte dirigé par Frédéric BACHET.



... et un patrimoine préservé

Le village du Rove possède un riche patrimoine culturel et historique :

- le canal du Rove, un des plus grands ouvrages construits par l'homme au début du siècle dernier a servi jusqu'à son effondrement en 1963 au commerce maritime entre la mer Méditerranée et l'étang de Berre,
- la Chapelle Saint Michel, édifice des templiers XII/XIII^e siècles, classée monument historique en 1977,
- le Camp de Laure, forteresse datant du début de l'âge du bronze (-1800, 1500 av. J.-C.), le plus ancien oppidum de Provence, classé monument historique en 1997,
- l'oppidum de la Cloche (en limite des Pennes Mirabeau) III/II^e siècles avant J.-C.,
- le Fort de Nilon haut et bas,
- le Fort de Figuerolles,

- l'église Sainte Anne construite en 1789 qui renferme une chaire datant du XIX^e siècle classée monument historique,
- la Vierge érigée en 1858.

Sans oublier :

- les chèvres du Rove, race caprine mondialement connue pour sa typicité, sa robustesse et son lait délicieux,
- la fameuse « brousse du Rove », mets gastronomique fabriqué à base de lait de chèvres du Rove pouvant se déguster salée ou sucrée (AOP en cours),
- un couple d'aigle de Bonelli. Il s'agit d'une espèce protégée (seulement une trentaine de couples recensés en France).

*Plus d'infos sur le site lerove.fr
dans la rubrique « Découvrir le Rove »*

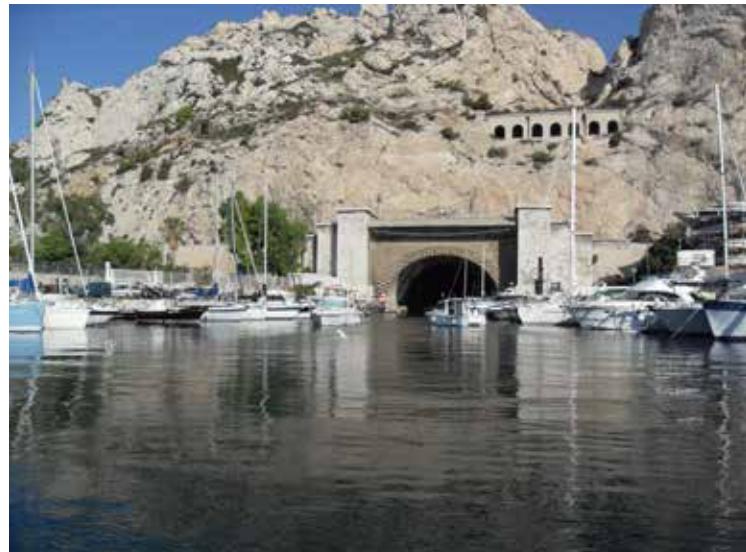
LE CANAL MARITIME DU ROVE

Il y a 90 ans, le canal maritime du Rove était inauguré...

Inauguré le 25 avril 1927 par le Président de la République Gaston Doumergue, le canal maritime du Rove qui reste aujourd'hui le plus grand ouvrage réalisé par l'homme n'est plus en activité depuis l'effondrement le 16 juin 1963 d'une partie de sa voûte (côté Gignac).

Quelques chiffres :

- Longueur : 7120 mètres
- Largeur : 22 mètres
- Hauteur : plus de 15 mètres
- La section de sa voûte est de 320 m² (6 fois celle d'un tunnel ordinaire de chemin de fer à double voie)
- Le plan d'eau est de 18 mètres de large avec un trottoir de 2 m de chaque côté
- Une loi du 24 décembre 1906 déclara d'utilité publique l'établissement du canal
- C'est l'entreprise Chagnaud qui fut l'adjudicatrice des travaux
- Les premiers travaux datent de 1907 au Bassin de la Lave
- En octobre 1916 fut réalisée la jonction des deux tunnels (un partie de Gignac, l'autre de Marseille)
- La première traversée eut lieu avec les membres de la Chambre de Commerce de Marseille le 23 octobre 1926
- L'inauguration officielle fut présidée par le 25 avril 1927 par Gaston Doumergue, alors Président de la République
- Le 16 juin 1963, à 400 m à peine des dernières maisons de Gignac, au sud du village, un énorme cratère s'ouvrit au milieu des champs : la voûte du canal avait cédé. La circulation maritime devait ainsi impossible



LA CHAPELLE SAINT MICHEL DU ROVE

2017 marque le 40^{ème} anniversaire du classement historique de la Chapelle Saint Michel.

La Chapelle Saint-Michel (XII^e – XIII^e siècle) et les ruines du château sont édifiées sur une parcelle de terrain de 5400 m² sur le territoire de la commune du Rove qui en est propriétaire.

Le site a été classé monument historique le 29 juillet 1977. D'importants travaux de rénovation y ont été réalisés en 1997. La chapelle est ouverte au public à l'occasion de cérémonies cultuelles (fête de Saint Michel) ou culturelles (journées du patrimoine, fête de la chèvre du Rove).





UNE OBLIGATION LÉGALE DE DÉBROUSSAILLEMENT PLUS QUE JAMAIS D'ACTUALITÉ

Le maire a missionné les membres bénévoles du CCFF du Rove pour aller sensibiliser les propriétaires et locataires des habitations concernées par cette obligation légale de débroussaillement. Merci de leur réserver le meilleur accueil.

Le débroussaillement, ainsi que le maintien en état débroussaillé, ne vise pas à faire disparaître l'état boisé et n'est pas non plus une coupe ni un défrichement. Au contraire, le débroussaillement doit permettre un développement normal des boisements en place. Il a pour objectif de limiter la propagation des incendies.

Les obligations générales

L'article L.134-6 du Code forestier prévoit une obligation de débroussaillement :

- autour des constructions, chantiers et installations de toute nature, sur une profondeur de 50 mètres ;
- autour des voies privées donnant accès à ces constructions, chantiers et installations de toute nature, sur une profondeur de 10 mètres de part et d'autre et sur une hauteur minimale de 4 mètres ;
- sur la totalité des terrains situés en zones urbaines définies par un document d'urbanisme (POS, PLU, ...).

Le non-respect des obligations de débroussaillement est possible d'une amende de classe 4 (750 €) ou de classe 5 (1500 €).

L'autorité administrative peut décider, si nécessaire, d'effectuer les travaux d'office aux frais du propriétaire défaillant.

En cas d'incendie, la responsabilité d'un propriétaire peut être engagée s'il n'a pas respecté ses obligations de débroussaillement.



Plus d'infos en mairie

LE CCFF, OPÉRATION SURVEILLANCE DU MASSIF ET SENSIBILISATION DU PUBLIC



Le Comité Communal Feux de Forêts (CCFF) du Rove, présidé par Georges Rosso, maire, compte environ 25 membres bénévoles actifs avec à leur tête Gérard Guissani, premier adjoint. La mission principale du CCFF est de sensibiliser le public au risque d'incendie et aux règlements à respecter en matière d'accès au massif.

Il participe également à une surveillance quotidienne du massif par des missions de vigie, de patrouilles et d'alertes. Au cours de l'été 2016, le CCFF a été en alerte quotidienne multipliant les actions de surveillance et de prévention auprès du public qui voulait pénétrer dans le massif.

INCENDIES

UN ÉTÉ 2016 SOUS TENSION

2016 a été une année record sur le front des incendies dans les Bouches-du-Rhône. Le bilan est lourd, 355 départs de feu et près de 5 000 hectares brûlés.

Le plus grand feu cet été, qui a touché la zone de Rognac au nord de Marseille et qui s'est arrêté aux portes de la ville, a consumé 2 700 hectares le 10 août. Le même jour, 800 hectares sont partis en fumée à Fos-sur-Mer. Le 5 septembre, un feu a touché 300 hectares du massif des Calanques, au sud de la cité phocéenne. Au total, le département a connu 5 incendies de plus de 100 hectares, alors qu'il n'en avait connu aucun les trois dernières années. Le bilan est lourd pour des centaines de riverains des communes sinistrées qui pour certains ont tout perdu. La saison 2017 s'annonce sous le signe de la plus grande vigilance.



Des opérations « coup de poing » quads et motos dans les collines du Rove

Lieu privilégié des promeneurs et vététistes venus de tous horizons, les collines du Rove sont aussi malheureusement le terrain de jeu de motards qui circulent illégalement en motos et quads. Ce comportement répréhensible cause de nombreux dégâts sur les pistes, sur l'équilibre de l'environnement et de la biodiversité mais aussi sur la sécurité des promeneurs.

Les agents de la police municipale du Rove assistés des agents de l'office national de la forêt et du garde du littoral effectuent régulièrement des opérations « coup de poing » dans les collines du Rove. Ces opérations permettent d'effectuer des interpellations, avec contravention et mise en fourrière de véhicules.

LE MAINTIEN DE LA CHEVRE DU ROVE EN PLEIN CŒUR DU MASSIF



Le village du Rove est le berceau de la race caprine du Rove. Au fil des siècles, la chèvre s'est façonnée dans ses collines y puisant son caractère et sa rusticité. C'est la seule race à avoir pris le nom de son terroir.

Le passé pastoral du Rove est riche et a connu son apogée au début du XX^{ème} siècle où près de 4000 chèvres étaient recensées pour 400 habitants. Il a fallu la persévérance du maire Georges Rosso pour permettre la réintroduction des caprins dans le massif. Aujourd'hui, plus de 400 chèvres du Rove sont installées en plein cœur du massif à la bergerie de la Varune.

La famille Gouiran (André, Marie-Ange, Frank, Miryan et Marc), continue la voie tracée par leurs ancêtres avec l'élevage de caprins du Rove et surtout la fabrication de la brousse du Rove et des fromageons pur chèvre, dans le pur respect de la tradition locale et du consommateur.

Rappelons que la brousse du Rove, sous l'impulsion de M. André Gouiran et de ses collègues chevriers, est en cours d'homologation auprès de l'Institut National des Appellations d'Origine (I.N.A.O.) pour la reconnaissance d'une Appellation d'Origine Protégée (A.O.P.). Cette démarche est soutenue activement par la municipalité et l'association la Cabro d'Or.

AVIS AUX AMATEURS DE BROUSSES DU ROVE et de FROMAGEONS

Depuis la mi-janvier, plusieurs centaines de cabris sont nés dans l'exploitation de la famille Gouiran, à la bergerie de la Varune. Ces naissances marquent le début de la saison des brousses du Rove et des fromageons qui va durer jusqu'au mois d'octobre prochain.

**Vente à la fromagerie
au 17 rue Adrien Isnardon
13740 Le Rove, 04.91.09.92.33.**

**Tous les jours de 8h à 12h et de 17h à
19h30**



Pluviométrie Le Rove

Association Rove Environnement

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
JANVIER	60	27	3	63	8	46	49	104	32	21	51	162	94	15
FEVRIER	22	18	0	26	36	43	38	69	35	8	11	121	149	86
MARS	12	5	34	15	14	34	45	59	79	12	94	32	58	9
AVRIL	68	41	87	4	36	83	114	34	8	73	66	13	105	19
MAI	19	27	52	16	97	115	17	50	0	76	79	7	7	52
JUIN	0	5	3	1	23	25	22	59	56	16	5	14	56	5
Total 1 ^{er} semestre	181	123	179	125	214	346	285	375	210	206	306	349	469	226
JUILLET	0	0	0	4	2	5	1	2	52	14	39	10	0	4
AOUT	7	21	9	13	8	1	10	25	8	25	5	98	14	7
SEPTEMBRE	130	109	201	81	3	47	216	26	16	43	52	61	46	20
OCTOBRE	69	98	36	40	51	109	71	125	68	116	68	65	62	73
NOVEMBRE	103	116	66	37	67	156	67	110	195	128	80	140	25	162
DECEMBRE	116	50	22	49	15	144	126	61	8	13	125	81	16	21
Total 2 ^e semestre	425	394	334	224	146	462	491	349	347	339	369	455	163	287
TOTAL	606	517	513	349	360	808	776	724	557	545	675	804	632	513

Quantités en ml = 1 litre au mètre carré

• 07 Janvier 2009 : environ 40 cm de neige • 02 Février 2012 : environ 8 cm de neige

réalisé par Régis Maisonneuve

ASSOCIATION ROVE ENVIRONNEMENT UN PETIT COUP DE POUCE À DAME NATURE

En consultant diverses études, documents et cartes postales du début du siècle précédent (1900- 1930) nous constatons que notre patrimoine forestier était déjà très sérieusement dégradé, résultat d'une surexploitation séculaire et pourtant vitale d'une économie basée essentiellement sur le bois. En effet le bois fut la matière la plus utilisée par l'homme depuis le néolithique: chauffage domestique et cuisson des aliments, confection d'ustensiles quotidiens, charronnage, bois d'industrie, charpentes, maison, poterie, forge, four à chaux carbonisation....

Après cinq mille ans de forte pression humaine liée aux activités agricoles et pastorales que reste-t-il de cette riche couverture forestière ? Pratiquement plus rien, sinon quelques vestiges disséminés dans les collines, et c'est par bienveillance que l'on nomme forêts, de rares taillis de chênesverts et feuillus isolés.

Cette disparition de la chênaie composée au 2/3 de feuillus suffisamment denses qui empêche par l'ombre qu'elle crée, le développement de broussailles très combustibles a surtout favorisé le développement du pin

d'Alep qui se montre tout à fait éclectique quant aux milieux susceptibles de l'accueillir. Car il colonise les sols non cultivés et les plus accidentés où il forme le plus souvent une strate supérieure au-dessus des garrigues de chênes kermès ou de romarin. Il pousse rapidement en fixant les sols et forme parfois des forêts étendues. Son extension accroît également le danger car il s'agit de forêts de remplacement, accompagné de son cortège floristique, qui malheureusement après un incendie, favorisent la dégradation du sol (absence d'humus) amplifiée par l'action des précipitations.

En l'absence de feuillus forestiers, les souches d'arbres rejetées après le feu sont le facteur principal de la reconstitution de la forêt, ainsi que d'autres éléments, tel que, le morcellement de l'espace forestier sur de vastes étendues, le manque d'animaux (oiseaux et petits mammifères) disséminateurs de graines de feuillus et de fruits divers, exemple : l'écreuil qui ne retrouve pas toujours durant l'hiver les glands qu'il a caché en automne. Ce sont des facteurs entre autres qui ne permettent pas actuellement à la forêt originelle de se reconstituer.

Nos actions de reboisements sont réalisées en parquets, îlots et haies, en fonction des surfaces disponibles. Pour cela nous avons défini des zones de reforestation possible dans différents secteurs du territoire du Rove, avec exclusivement des feuillus et arbres à baies forestiers méditerranéens.

Les principales essences réintroduites sont : chêne pubescent et chêne vert, frêne à fleur, érable de Montpellier, érable champêtre, pistachier lentisque et térébinthe, poirier sauvage (pérussier), arbousier, cerisier de st. Lucie, myrte, églantier, viorne tin...

Notre action de réintroduction des feuillus depuis 20 ans a pour but essentiel d'aider à la reconquête dans le temps de la forêt malgré les incendies, et les premières plantations que l'on peut voir dans les collines en sont l'exemple.

Jean-Pierre Dapelo
Président de Rove Environnement

RENFORCEMENT DE LA VIDEOVERBALISATION

Depuis 2016, la police municipale du Rove est équipée d'un système de vidéoverbalisation relié au poste de vidéoprotection.

La police municipale est en capacité de relever les infractions relatives au stationnement (GIG/GIC, stationnement sur les trottoirs, double file, dépassement de la durée de stationnement devant la mairie, stationnement gênant l'accès et le

déplacement des autres usagers, etc.), mais aussi des infractions aux règles de circulation comme l'usage du téléphone au volant, le non-port de la ceinture, la circulation en sens interdit ou encore le fait de ne pas observer l'arrêt imposé par un STOP. Les contrevenants s'exposent à des timbres amendes qu'ils se verront notifier directement par courrier.



- Le poste de police municipale est situé boulevard de la Carrairade (face à l'église)

Téléphone : 04 91 09 91 50



74 CAMERAS DE VIDEOPROTECTION

A ce jour, le système de vidéoprotection dispose de 49 caméras proposant au total 60 champs de vision sur l'ensemble du territoire du Rove. Les 49 caméras ont été déployées en deux phases en 2014 et 2015.

En trois ans, les atteintes aux biens sur la commune au considérablement baissées.

La vidéo est devenue un outil indispensable à l'enquête judiciaire permettant d'atteindre le meilleur taux d'élucidation parmi les villes voisines.

Le but de la phase 1 (24 caméras) était de bâtir un socle solide pour verrouiller les accès de la commune et les axes principaux sachant que la délinquance est principalement exogène.

La phase 2 a permis de déployer 25 caméras supplémentaires pour parfaire le maillage et couvrir une grande partie du territoire.

EXTENSION DU SYSTEME AUX BATIMENTS PUBLICS

Une nouvelle extension est engagée depuis le début de l'année 2017 et le projet est bien avancé.

Des demandes de subventions sont en cours auprès des différentes collectivités : la région avec le fond de subvention F2S, le Conseil départemental et l'Etat (fond FIPD).

Le marché public va être lancé prochainement et 25 caméras devraient être en service d'ici la fin du premier semestre.

Cette troisième phase va permettre de sécuriser pleinement les bâtiments communaux (mairie, gymnase, salle des fêtes, bouleodrome, centre culturel, service technique, médiathèque, etc.), mais aussi et surtout le groupe scolaire, la crèche ou encore l'église.

Ce qui portera à 74 caméras notre système de vidéoprotection.

RETRO 2016





RETRO 2016





RETRO 2016





Nöel 2016





PRINCIPALES REALISATIONS, TRAVAUX,

OUVERTURE DE LA MÉDIATHÈQUE « RENÉ BLANC » AU PRINTEMPS



La municipalité a choisi de renforcer son offre en matière d'accès à la culture de proximité en dotant notre village d'un nouvel équipement culturel de qualité avec la médiathèque qui ouvrira ses portes prochainement.

Après plusieurs mois de travaux, le chantier de la future médiathèque touche à sa fin. Les visiteurs pourront bientôt découvrir le bâtiment flambant neuf de la rue Jacques Duclos.

Entre la fin des travaux et l'ouverture du nouvel établissement, l'équipe de la médiathèque va devoir préparer le déménagement des collections et du mobilier ainsi que l'aménagement des nouveaux locaux. Ce sont environ 6500 documents qui vont être triés, mis sous carton puis transférés dans les nouveaux locaux qui s'étendent sur deux niveaux pour une surface totale de 400 m². Jusqu'à l'ouverture de la médiathèque, l'équipe sera chargée également de sélectionner, commander, réceptionner, équiper et installer les nouveaux documents qui complèteront le fonds actuel.

Favoriser l'accès à la culture pour tous : la médiathèque 100% gratuite !

Cette nouvelle médiathèque sera accessible à tous les publics et de tous les âges. Tout a été pensé pour faire de ce bâtiment un lieu de vie convivial et chaleureux, un bel espace lumineux et spacieux fait pour accueillir petits et grands. L'aménagement intérieur a été

conçu pour que le public s'y sente bien et où l'on pourra consulter un large choix d'ouvrages, installé confortablement sur une chauffeuse, où parents et enfants pourront s'y retrouver pour (re)découvrir le plaisir de lire ensemble et se retrouver en famille.

L'aménagement se fera progressivement.

Chacun trouvera sa place dans ce nouvel équipement. Et la bonne nouvelle ! Pour favoriser l'accès à la culture pour tous, la municipalité a pris la décision de rendre gratuit l'abonnement pour tous. Ainsi, chacun pourra s'inscrire gratuitement pour emprunter et accéder à l'ensemble des services de la médiathèque.

Dans ce projet, la ville est soutenue par la Direction Régionale des Affaires Culturelles, le Conseil Départemental et le Conseil Régional.

*L'inauguration du bâtiment se déroulera à l'issue des travaux.
L'ouverture de la médiathèque se fera dans un second temps.
Ces dates ne sont pas encore connues au moment où nous imprimons cette revue. Nous vous tiendrons informés.*

AMÉNAGEMENTS EN 2016



SALLE DES FETES

- Entretien
- Sono
- Rénovation tableau électrique
- Remplacement chauffe-eau...

GYMNAZIE

- Rénovation peinture
- Sol souple danse
- Entretien
- Chauffage...

STADE

- Entretien
- Rénovation stade entraînement...

MAIRIE

- Chauffage et froid
- Renouvellement parc copieurs...

VOIRIE/EAU/ ASSAINISSEMENT

- Divers travaux
- Entretien...

GROUPE SCOLAIRE FRANCOIS BESSOU

- Entretien
- Rénovation dalle béton maternelle
- Rénovation cuve à mazout
- Réfection portes
- Réfection des grandes fenêtres (entrée primaire)
- Réfection de l'ensemble fenêtres et volets roulants
- Réfection porte local APE
- Renouvellement du parc copieurs
- Réfection tableau électrique
- Installation vidéo projecteur chaque classe
- Nouveau jeu cour maternelle
- Transformation salle informatique en classe n°12
- Tourelle cuisine...

DIVERS

- Mur de clôture église
- Plafond église
- Mur de clôture cimetière
- Plantations
- Entretien général
- Sol et peinture école de musique
- Nouvelles illuminations et décos de Noël
- Poteaux incendie
- Rénovation boulodrome (local, mur, sol, évacuation eau)
- Façade chapelle Niolon ...

REQUALIFICATION DE LA RD568 EN BONNE VOIE...

Dans notre dernier numéro de Le Rove infos (novembre 2016) nous vous faisions part des avancées par rapport au projet de requalification de la RD568 qui traverse notre territoire.

Le 27 juillet 2016, le maire adressait un courrier à la présidente du conseil départemental, Mme Martine Vassal, au président de la Métropole, M. Jean-Claude Gaudin, et au président du conseil de territoire, M. Guy Teissier, pour accélérer le dossier.

Un nouveau courrier fut adressé le 18 novembre 2016 à la présidente du conseil départemental, Mme Martine Vassal.

Dans sa réponse du 31 janvier 2017 (ci-contre), elle confirme au maire toute sa volonté pour concretiser ce projet attendu par tous.

« Par courrier en date du 18 novembre 2016, vous m'avez fait part de vos inquiétudes pour la sécurité des usagers de la RD568 sur le territoire rovenain et du souci permanent que cela vous cause. Comme vous le savez, un projet d'aménagement, sur la portion qui concerne votre commune, est porté par la Métropole Aix-Marseille Provence qui assurera la maîtrise d'ouvrage. J'ai néanmoins demandé à mes services d'être présents, dans le cadre de leurs compétences, lors des différentes phases de ce projet.

Je vous informe que suite à votre lettre, les représentants de la Métropole et du Département, se sont réunis le 16 décembre 2016 pour aborder l'estimation de l'opération et les aspects techniques à prendre en considération pour établir un avant-projet détaillé qui définira le montant des différentes participations.

Consciente qu'un aménagement est indispensable tant pour la sécurité des usagers que pour le développement de la commune du Rove et la valeur touristique de la Côte Bleue, j'ai d'ailleurs confirmé récemment à Monsieur le Président de la Métropole ma volonté de contribuer financièrement à cette opération et de tout mettre en œuvre pour engager les actions nécessaires à sa prompte réalisation ».

A suivre..

TRAVAUX DE VOIRIE RUE JACQUES DUCLOS

D'importants travaux de voirie ont été réalisés en 2016 à la rue Jacques Duclos avec la création de trottoirs ayant pour objectif la mise en sécurité des usagers. (cf Le Rove infos novembre 2016)

Il reste à effectuer des aménagements avec la pose de mobiliers urbains afin d'empêcher le stationnement en infraction des véhicules. Pour rappel, cette artère principale est placée sous vidéoverbalisation. Les contrevenants s'exposent à des amendes.

Une deuxième tranche de travaux de voirie va bientôt démarrer à partir de la médiathèque.



NOUVELLES TECHNOLOGIES - TRÈS HAUT DÉBIT INTERNET

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE SUR LA COMMUNE DU ROVE A PARTIR DE 2017

A la grande satisfaction du maire, Georges Rosso, qui avait demandé son implantation depuis de nombreuses années, la fibre optique va être déployée sur la commune du Rove. Les travaux vont commencer en 2017 par l'installation des premiers équipements de ce réseau du futur avec la pose des armoires de rues.

UN ACCORD NATIONAL POUR LE TRÈS HAUT DÉBIT (THD)

Un accord national a été signé entre les opérateurs SFR et ORANGE, sous l'égide des autorités publiques, pour la desserte en fibre optique ; au plus tard en 2020, de près de 10 millions de logements français. Dans le cadre de cet accord, SFR s'est vue attribuer la responsabilité de la construction du réseau Très Haut Débit sur la commune du Rove. Ce réseau sera mutualisé, c'est-à-dire ouvert à tout opérateur en mesure d'offrir des services Très Haut Débit au grand public.

LES BÉNÉFICES DE LA FIBRE OPTIQUE VS L'ADSL

Avec près de 7 écrans connectés par foyer (du smartphone à la télévision connectée en passant par les PC et tablettes) et avec l'accroissement des services et de l'audiovisuel en ligne, la demande de débits explose. La fibre, grâce aux débits de plus en plus performants qu'elle propose, constitue la meilleure technologie pour répondre à cette demande et offre aux particuliers comme aux entreprises, une expérience exceptionnelle leur permettant de profiter au quotidien du meilleur du numérique et des contenus en simultané.

Concrètement, la fibre permet d'accéder aux services Internet Très Haut Débit, téléphone et télévision en haute qualité dans des conditions de fonctionnement optimales. Les temps de chargements se réduisent considérablement. Ainsi, les utilisateurs peuvent échanger et partager des fichiers volumineux presque instantanément. Ils profitent également d'une qualité d'image excellente (HD, 4K) sur plusieurs écrans du foyer et bénéficient de l'ensemble de leurs services simultanément, sans perte de qualité sur l'un d'eux.

A titre d'exemple, la durée de téléchargement d'un film de 700 Mo passe de 5 minutes en ADSL à 7 secondes avec la fibre à 1Gbit/s. De la même façon, une saison de série (10 épisodes, soit 5 000 Mo) se télécharge en 50 secondes avec la fibre à 1Gbit/s contre 45 minutes avec l'ADSL.

Par ailleurs, la fibre facilite la vie des entreprises en accélérant le téléchargement, l'échange et le stockage de nombreux documents volumineux (présentations de plusieurs centaines de Mo, vidéos, etc.). Elle permet également aux entreprises de réduire les déplacements des collaborateurs grâce à la visioconférence. Pour les petites entreprises, SFR a conçu des offres spécifiques leur permettant de bénéficier du Très Haut Débit, dans les conditions économiques et d'éligibilité les plus performantes du marché.

LES TRAVAUX DE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE SUR LA COMMUNE DU ROVE

Il y a deux types de travaux : les travaux qui consistent à déployer la fibre dans la rue (il s'agit de tirer la fibre optique dans des fourreaux existant) et ensuite le raccordement des immeubles et des logements à cette fibre. Quel que soit le type de logements, chacun peut équiper son foyer en fibre optique.

SFR proposera des forfaits « fibre optique » à ses clients. Les autres opérateurs, comme ORANGE, pourront fournir un service identique à condition de louer le réseau mis en place. Les habitants de la commune du Rove ne devront donc pas forcément changer d'opérateur pour bénéficier du Très Haut Débit.

SAISON CULTURELLE 2017

Pour la saison culturelle 2017, la municipalité propose un programme pour tous les publics et des rendez-vous pour mettre la culture locale à l'honneur

CONFÉRENCES SUR L'HISTOIRE DE L'ART

La municipalité propose un cycle de conférences sur l'histoire de l'art animé par M. Jean-Noël Bret (14 avril, 12 mai et 16 juin).

Du retable au tableau, le 14 avril

« De format rectangulaire et modeste, accroché aux murs des appartements de la petite et de la plus haute bourgeoisie, le tableau, dit «de chevalet», associé à la disparition de la peinture de «grand genre», a fait le succès populaire de la peinture au XIX^e siècle. Les impressionnistes, abandonnant les sujets religieux ou historiques du «grand genre», lui ont facilité les choses.

Mais, penser que la peinture n'existe qu'à travers le tableau serait oublier une histoire qui commence avec les Temps modernes seulement lorsque le retable, ornement pictural en arrière de la table d'autel des églises (retro tabula), devient peu à peu tableau et du religieux passe lentement aussi au profane. »

Autres conférences :

- Le 12 mai : « Eléments d'architecture »
- Le 16 juin : « La sculpture. Eléments et repères »

Conférence animée par Jean-Noël Bret, historien de l'art

→ Vendredi 14 avril 2017 à 18h

Salle des fêtes « Eugène Lantéri » - Entrée libre

AUDITION DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE AU THÉÂTRE MOLIÈRE

Les élèves de l'école municipale de musique se produiront avec leur professeur, sur la scène du Théâtre Molière à Marignane pour leur audition de fin d'année.

→ Dimanche 4 juin 2017 à 17h30

JOURNÉES DE LA CULTURE

- Expositions des œuvres réalisées par les élèves de l'atelier d'art municipal (enfants et adultes) mais aussi des artistes amateurs de la commune, peinture, poteries, photos, sculpture...
- Expositions des associations culturelles du village.
- Représentation des élèves de l'association théâtre au Rove (le vendredi soir).

→ Vendredi 16 juin et samedi 17 juin 2017

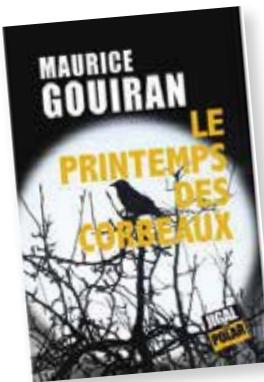
Salle des fêtes « Eugène Lantéri »

SPECTACLE DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSE AU THÉÂTRE DES SALINS

Les élèves de l'école municipale de danse se produiront sur la scène du théâtre national des Salins à Martigues.

→ Mercredi 21 juin 2017 à 20h30



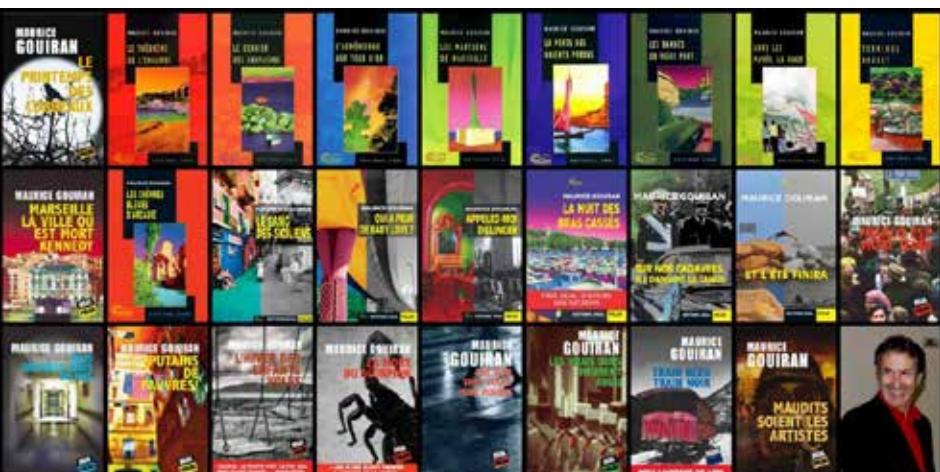


LE PRINTEMPS DES CORBEAUX

DE MAURICE GOUIRAN NOMINÉ DANS PLUS DE 10 SALONS

« Le printemps des corbeaux » paru aux Editions Jigal en 2016, salué par la critique et les lecteurs, est nominé dans une demi-douzaine de salons.

« Maudits soient les artistes » sorti en février 2016 va paraître en édition poche.



Le Printemps des corbeaux de Maurice Gouiran, lu sur le net...

par Black Novel

« Et c'est là toute la valeur de ce roman qui allie une excellente intrigue à un fond historique, qui donne une prise de conscience sur ce que l'Homme est capable de faire, sur ces petits actes de lâcheté qui ont de grandes conséquences. Maurice Gouiran a écrit un grand polar »

par Encres Vagabondes

« Ce roman plein de rebondissements est une histoire des années 80 dans l'Histoire glauque de Marseille des années 40. De lettre de délation en lettre de délation on contemple la bassesse de nombreux humains quand un système les encourage à être vils. À lire pendant une campagne électorale pour en trouver tout le sel. »

L'actualité du romancier rovenain, Maurice Gouiran, est toujours aussi intense pour 2017 qui verra la parution de son 27^{ème} roman !

Il sera au théâtre Toursky (10 mars à 18h30), à Neuilly Plaisance (25-26 mars), à Gréasque (1^{er} avril), au Paradou (29 avril), à Banon (21 mai), à Saillans (10-11 juin), à la fête de la culture du Rove (17 juin), à Carry (24-25 juin), à Sablet (8-9 juillet), à Riez (6 août), à Manosque (25-26 août), à Fuveau (9-10 septembre), à la fête de l'Huma/ Paris (15-17 septembre), à Toulouse (23-24 septembre), à Aubagne (30 septembre), à Noyes (11-12 novembre), à Marseille (18 novembre).

www.polar.jigal.com - www.facebook.com/jigalpolar

REDLIGHT EN CONCERT LE 24 MARS À L'ÉLECTRODE À MIRAMAS

Le vendredi 24 mars marquera le retour du groupe rovenain RedLight sur scène dans sa nouvelle formule trio avec Dapé (Laurent Dapélo) et Londres (Laurent Orthlieb) aux guitares et Guy Sampieri aux claviers/samples.

Rendez-vous à l'électrode de Miramas où ils partageront l'affiche avec le groupe Syl's.

■ Discographie RedLight en téléchargement libre ici :
<https://redlightofficial.bandcamp.com/>





SPORTS ET LOISIRS



Le village du Rove se distingue par une intense activité sportive. La municipalité avec le centre municipal d'animation sportive et de loisirs ainsi que les nombreuses associations sportives proposent un large choix d'activités pour tous (voir encadré). On dénombre ainsi plus de 2000 pratiquants dans les différentes disciplines.

La municipalité accorde une place importante à l'épanouissement de ses habitants en mettant à disposition des équipements et des infrastructures de qualité.

Par ailleurs, elle met à disposition des associations d'importants moyens autant sur le plan financier (subventions) mais aussi en terme de logistique (mise à disposition des équipements, moyens matériels et humains).

Pour connaître l'ensemble des activités proposées se reporter au site internet de la mairie www.lerove.fr ou en lisant la revue municipale des sports et de la culture saison 2016/2017.

Les activités sportives et culturelles pratiquées au Rove

- Ateliers d'Arts enfants et adultes
- Bibliothèque
- Atelier Théâtre
- Astronomie
- Musique :
 - Eveil Musical
 - Violon
 - Guitare
 - Piano
 - Batterie
 - Guitare de musique actuelle
 - Chant
- Judo
- Karaté
- Tennis
- Badminton
- Basket-ball
- Football
- VTT
- Plongée
- Boules
- Danse Classique
- Danse Jazz
- Hip hop
- Pompon dance
- Zumba
- Gymnastique d'entretien
- Gymnastique contrôlée
- Baby gym
- Athlétisme
- Course pédestre hors stade
- Marche
- Randonnée pédestre
- Chorale
- Club Photo...

Renseignements en mairie *et* sur www.lerove.fr

ASSOCIATION ROVE OMNISPORTS / KARATE

AVEC LE CHAMPION D'EUROPE MARC ALEXIS ROURET



Pendant les vacances scolaires, l'association a proposé des stages de Karaté Enfants. Une quinzaine de jeunes licenciés ont participé aux sessions dispensées sous la houlette du rovenain Anthony Battaglia (pendant la première semaine) puis avec le champion d'Europe Marc Alexis Rouret (pendant la deuxième semaine). Les jeunes partici-

pants ont été ravis de cette initiative. L'association propose également des cours de gym d'entretien, abdo-fessiers, pyloxing, pilate, etc. Tous les jours, matin et soir.

A noter, stage de découverte de gym, pilate, piloxing abdos/fessier le samedi 18 mars de 9h à 11h30 au gymnase.

Cotisation : 85 € (février à juin)

Pour tous renseignements : **06.77.04.67.86**

ASSOCIATION LE ROVE JUDO

DES PODIUMS, UNE RENCONTRE FSGT ET UN SUPER LOTO

Forte d'une centaine d'adhérents, l'association Le Rove Judo présidée par François Saravelli et entraînée par Olivier Arnaud continue de briller par ses résultats encourageants et ses podiums.

Pour 2017, l'objectif des dirigeants est de continuer à proposer à ses adhérents un enseignement de qualité tout en gardant une ambiance familiale.

DEUX DATES A NOTER SUR VOS AGENDAS

- **Samedi 1^{er} avril à 17h** à la Salle JENNIFER (Le Rove) SUPER LOTO ouvert à tous / Avec de supers lots à gagner
- **Samedi 20 mai** : Rencontre FSGT au gymnase municipal Blaise Gouiran avec la participation d'une quinzaine de clubs



ANNÉE DE FÊTE POUR L'OLYMPIQUE ROVENAIN FOOTBALL ENSEMBLE CONTINUONS L'AVENTURE...

COMMUNIQUÉ DU BUREAU :

L'année 2017 marquera pour l'Olympique Rovenain, celle du 40^{ème} anniversaire de sa création. Pour l'occasion de nombreuses festivités et animations se préparent en coulisses (soirée familiale, match de gala, etc).

Le début de ces festivités sera marqué par un grand tournoi de gala le samedi 22 avril 2017, réservé à la catégorie U10 (moins de 10 ans). Ce tournoi sera organisé en partenariat avec l'association « Sourire à la vie » qui lutte et accompagne les enfants malades du cancer. Tous les profits de cette journée seront reversés à cette association.

L'Olympique Rovenain, qui depuis 40 ans essaye de rester fidèle à ses principes de club familial alliant souci éducatif et bon niveau de performances, entamera cette deuxième partie de saison avec optimisme et détermination notamment pour l'équipe fanion seniors DHR, qui après une première partie de saison compliquée devra relever la tête dans ce championnat

difficile.

Pour nos équipes Excellences U19, U17 et U15, la deuxième partie de saison s'annonce palpitante où chacune d'entre-elles a les moyens de jouer les troubles fêtes dans la première partie de classement, notamment pour nos U19 qui sont dans les deux premières places du championnat depuis le mois de septembre.

En foot d'animation, des U6 aux U13, notre club se porte à merveille avec des effectifs riches en qualité et en quantité. Les résultats et le jeu proposés par nos équipes attestent ce travail de formation réalisé par les éducateurs que nous félicitons pour leur énorme boulot. Comme chaque année, cette fin de saison sera rythmée par de nombreux tournois lointains pour tous nos jeunes joueurs (Cogolin, Montpellier, Vias, Portiragnes, Sussargues, Agde, Paris, Bastia) et nous serons même représentés cette saison au prestigieux tournoi de la RHODIA CUP (Région Lyonnaise).

En effet, notre équipe U10 élite sera au rendez-vous de ce tournoi prestigieux où de nombreux grands clubs nationaux et internationaux seront présents (Milan AC, Arsenal, Benfica, Genève, Zagreb, Everton, Rotterdam, Malaga, OL, Bangkok...)

Nous pouvons compter sur le soutien actif de la municipalité que nous remercions vivement pour les aides attribuées et la mise à disposition des équipements et infrastructures municipales.

LES TOURNOIS 2017

- **22 Avril 2017 : Nouveau Tournoi Élite U10 « Sourire à la vie ».**
- **1^{er} Mai 2017 : Challenges Michel Gouiran et Lucien Merlini (U9 et U7)**
- **8 Mai 2017 : Challenges Edouard Nieves et Georges Rosso (U8 et U6)**
- **10 Juin 2017 : Challenge Gérard Merlini (U13)**
- **18 Juin 2017 : Challenge Robert Nayener (U11)**
- **23 Juin 2017 : Tournois Vétérants**



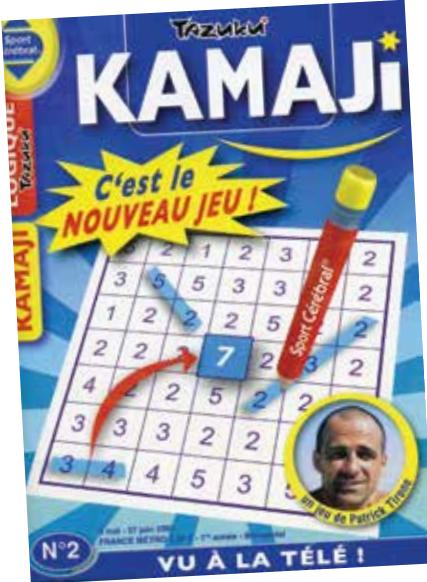
UN AVENIR BLEU BLANC ROUGE POUR TEDDY BOULHENDI

Formé à l'Olympique rovenain, le gardien de but Teddy Boulhendi (ci-dessus avec Steve Mandanda au centre technique national de Clairefontaine) qui évolue aujourd'hui au centre de formation de l'OGC Nice vient d'être sélectionné en équipe de France U16. Nous lui souhaitons le meilleur et tous nos voeux de réussite.

JOURNÉE D'ACTIVITÉS GRATUITES AU CENTRE UCPA POUR LES FAMILLES ROVENAINES LE 25 JUIN 2017



La municipalité en partenariat avec l'UCPA organise chaque année une journée de découvertes et d'activités au centre UCPA de Niolon. Cette journée familiale et conviviale est entièrement gratuite et s'adresse aux habitants de la commune. Les activités proposées pour les enfants et les adultes sont variées : plongée sous-marine, randonnée palmée, via-corda, escalade, kayak sur mer, voile sportive, voilier, tir à l'arc. Inscription gratuite en mairie début juin. Places limitées.



SPORTS ET LOISIRS

Lancement officiel du jeu le kamaji en 2007 à la salle des fêtes du Rove avec le maire Georges Rosso, l'éditeur et l'inventeur Patrick Tironi



LE KAMAJI FÊTE SES 10 ANS

UNE GRILLE DE 6 MOYEN

3	4	5	3	1	3	4	4
3	6	4	3	1	3	5	1
2	2	4	1	4	5	1	6
4	4	7	3	3	1	5	1
3	2	3	3	6	7	4	3
3	3	3	2	2	8	2	3
4	5	2	3	6	2	2	2
4	6	2	3	2	2	4	3

Solutions de la grille

3	4	5	3	1	3	4	4
3	6	4	3	1	3	5	1
2	2	4	1	4	5	1	6
4	4	7	3	3	1	5	1
3	2	3	3	6	7	4	3
3	3	3	2	2	8	2	3
4	5	2	3	6	2	2	2
4	6	2	3	2	2	4	3

Règle du jeu : Basé sur le principe des mots mêlés, KAMAJI est un jeu d'additions dont les chiffres sont mélangés dans la grille.

Comment jouer ?

- Barrer des séries de 2, 3, 4 chiffres (et plus parfois) d'un trait horizontal, vertical ou diagonal de façon à ce que la somme des chiffres barrés soit égale au chiffre central.
- Si le chiffre 1 peut être barré plusieurs fois, les autres chiffres ne doivent être barrés qu'une seule fois.
- Les lignes peuvent se croiser.
- Tous les chiffres de la grille doivent être barrés et il n'y a qu'une solution possible.

Ce mois ci dans ce numéro deux grilles Ya'Kazu

UNE GRILLE DE 8X8 NIVEAU 2

		6		2			
				2			

Solutions de la grille

1	6	2	1	3			
4	3	5	2	1	2		
3	2	4	1	3	1	2	
2	1	3		2	1	3	

UNE GRILLE DE 8X8 NIVEAU 2

2	3	3	6	5	4	2	6
4	5	2	2	3	6	4	6
3	8	3	3	2	3	5	2
1	3	2	3	5	6	3	3
1	3	2	6	2	3	5	2
1	3	2	3	5	3	3	5
6	1	7	3	3	2	1	5
7	4	7	3	5	6	3	7

Solutions de la grille

2	3	3	6	5	4	2	6
4	5	2	2	3	6	4	6
3	8	3	3	2	3	5	2
1	3	2	3	5	6	3	3
1	3	2	6	2	3	5	2
1	3	2	3	5	3	3	5
6	1	7	3	3	2	1	5
7	4	7	3	5	6	3	7

Règle du jeu : Insérer dans les séries de cases blanches, horizontales et verticales, les chiffres manquants.

Comment jouer ?

La série de chiffre doit être égale à la série de case blanche.

- 1^{er} ex : 1 série de 2 cases blanches = les chiffres 1 et 2.
- 2^e ex : 1 série de 5 cases blanches = les chiffres 1,2,3,4,5.

Insérer les chiffres dans n'importe quel ordre, de façon à compléter la grille en utilisant un seul même chiffre par série. Il y a qu'une solution possible pour finir la grille.

		7		1	4		
			4				
				5			6
8	4				1		
		2		6			
			5				6
3							

Solutions de la grille

6	2	7	3	1	4	8	5
5	1	4	2	3	6	4	7
4	5	4	2	3	6	1	8
8	4	6	5	7	1	2	3
1	3	2	6	8	4	7	5
7	5	8	1	4	2	3	6
3	1	2	5	4	1	2	7
2	3	1	8	6	7	5	4

Numéros utiles 2017

LA MAIRIE EST OUVERTE DU LUNDI AU VENDREDI

De 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 (sauf vendredi 17h)

Le service urbanisme est fermé tous les après-midis et le mercredi matin.

Les permanences du Maire se déroulent tous les mercredis après-midi sur rendez-vous.

Services Municipaux

Standard Mairie :	04 91 46 80 00
Garage Municipal :	04 91 46 94 39
Restaurant Scolaire :	04 91 46 97 01
Cercle Municipal des Retraités :	04 91 46 91 53
Police Municipale :	04 91 09 91 50
Centre Culturel Communal :	04 91 09 95 61
Gymnase :	04 91 09 93 83
Stade :	04 91 09 92 25
Bibliothèque :	04 91 09 91 90
Service des sports :	04 91 09 99 45
Ecole Maternelle :	04 91 46 98 58
Ecole Primaire :	04 91 46 94 70

ALLO POMPIERS

Marignane : 18

GENDARMERIE

Carry le Rouet : 17 ou 04 42 45 00 04

CRÈCHE MARTINE FELTRIN

..... 04 91 09 99 05

MAISON DE RETRAITE LA CARRAIRADE

..... 04 91 96 23 49

SERVICE COMMUNAUTAIRE ANTENNE DU ROVE

Secrétariat/ramassage des encombrants
..... 08 00 94 94 08

EDF SERVICE CLIENTS

Renseignements : 0810 060 333
Dépannage : 0810 333 113

SOCIETE DES EAUX DE MARSEILLE

La Passerelle : 0 969 39 40 50

SERAM (ASSAINISSEMENT)

..... 04 91 16 80 00

CENTRE DES IMPOTS

Marignane : 04 42 02 36 00
Démarches administratives : 08 20 32 42 52

TRESORERIE PRINCIPALE

Marignane : 04 42 88 70 76

M. LE CURE

..... 04 86 77 03 07

BUREAU DE POSTE LE ROVE

..... 04 91 46 81 10

Horaires d'ouverture au public :

- Lundi et samedi : de 9h à 12h
- Mardi, jeudi, vendredi :
9h à 12h et 14h à 16h30

MEDECINS

- Dr BOLCIONI Danièle

Cabinet : 04 91 46 91 27

Domicile : 04 91 46 99 41

- Dr DELCOURT Philippe

Cabinet : 04 91 09 95 05 et 06 81 54 92 44

- Dr HAUWELLE Christian,

Dr HAUWELLE Nicole, Dr WALOT Christophe

Cabinet : 04 91 46 96 64

- Dr MILHAUD Jean-Yves

Cabinet : 04 91 46 87 28

Domicile : 04 42 44 78 72

PSYCHOLOGUE

- Mme DELMAU CANTO Audrey

Psychologue clinicienne – Expert Judiciaire près
la Cour d'Appel d'Aix en Provence

Centre commercial RD 568

Cabinet : 06 76 74 82 48

PSYCHIATRE

- Dr DELVAUX Magali 06 62 58 08 04

Centre commercial RD 568

PSYCHOLOGUE / SEXOLOGUE

- Mme BARBRY Amanda 06 73 64 49 61

Centre commercial RD 568

PSYCHOMOTRICE

- Mme PIERRE Peggy 04 91 07 47 01

Centre commercial RD 568

INFIRMIERES

- Mme ZAPATA CUZZUCOLI :

Cabinet infirmier :

..... 04 91 09 91 95 et 06 09 84 00 55

- Mme GLATZ DUSSOURD :

..... 04 91 09 95 08 et 06 73 64 19 36

- Mme Sandrine CHIARELLO :

..... 04 91 03 67 38 et 06 60 88 65 46

- Mme DE ANGELIS Stéphanie :

Infirmière libérale

..... 04 91 46 94 84 et 06 24 64 33 14

- Mme TINARD Delphine :

Cabinet Infirmier :

..... 06 21 51 65 67 et 09 73 13 13 45

- Mme MERLIN Marjorie 06 09 76 09 96

ORTHOPHONISTE

- M. LAFFORGUE Jérôme

Centre Commercial RD 568 : 06 27 68 34 32

OSTEOPATHES

- M. GOMEZ Christophe (Ostéopathe DO)

Membre AFO - Rue du Stade : .. 06 61 30 05 70

- Mme LARCHER Mylène (Ostéopathe DO MROF)

- Mme SERIGNAC Lisa (Ostéopathe DO)

Centre commercial. 1^{er} étage à droite.

135 RD 568 06 21 79 88 10

E-mail : lisaserignac.oste@gmail.com

Sur rendez-vous, tous les jours, du lundi au samedi.

KINESITHERAPEUTES

- M. RELJIC Stéphane

- M. GOMEZ Christophe

- Mme VALENTIN Cindy

- Mme GOMEZ Mathilde

- Mme BONNAURE Manon

- Mme PASCOT Céline

- M. NABETH Frédéric

Cabinet (12 rue du stade, au dessus du gymnase) :

E-mail : scpmklerove@gmail.com

..... 04 91 09 99 78

- M. BERTHET Jean Paul

Cabinet : rue Jacques Duclos.... 04 91 46 93 85

PEDICURE/PODOLOGUE

- Mme ORMAS Sabrina

Cabinet : Centre commercial RD 568

Bât B 04 91 85 22 40

CABINET DENTAIRE

- Dr AMOUYAL Fabrice

- Dr DECHAUME Romain

Centre commercial, Bât D, RD 568
..... 04 91 79 59 60

SOPHROLOGUE

- Mme PERETTI Nathalie :

Sophrologue , Hypnothérapeute , Psychogénéalogie, Décodage des maladies
Centre commercial RD 568
..... 06 72 31 03 26

DIETETICIENNE-NUTRITIONNISTE

- Mme PINGLIS Elena

Consultation à domicile sur rendez-vous

E-mail : elena.pinglis@gmail.com

ADELI 139506869 : 07 68 82 70 93

LABORATOIRE D'ANALYSES

MEDICALES

64, RD 568 (au dessus de la pharmacie) :

..... 04 91 09 98 19

PHARMACIE

- Mme RIPOLL CASSARINO

RD 568 04 91 46 90 35

AMBULANCES DU ROVE

..... 04 91 46 08 86

CABINET VETERINAIRE

- M. FERREY

La Carrairade RD 568 : 04 91 09 95 66

DANS TOUS LES CAS

D'EMPOISONNEMENT

Centre anti poisons Marseille : 04 91 75 25 25

INFOS PRATIQUES

INFOS NOUVEAUX ARRIVANTS

Ramassage des ordures ménagères

Dans le village, le ramassage est effectué tous les jours (sauf dimanche et jours fériés), à partir de 7h30

Dans les calanques de La Vesse et Niolon : le ramassage est effectué les lundi, mercredi et vendredi pour la période hors saison estivale (de octobre à mai), à partir de 6h. Et tous les jours (sauf dimanche et jours fériés) pour la période estivale (de juin à septembre).

La collecte se fait au porte à porte. Les ordures ménagères doivent être déposées dans des sacs plastiques distribués gratuitement à cet effet.

L'Arrêté du Maire N°A2003-07, stipule :

Qu'il est interdit de déposer les ordures ménagères :

- Les dimanches et jours fériés
- Après le passage de la benne
- Avant 5 heures du matin, les jours de collecte

L'article XVI de l'arrêté N°A2003-07 stipule que toute infraction est passible de poursuite dans les conditions prévues à l'article 610.5 du Code Pénal sans préjudice d'autres peines prévues par les lois et règlements en vigueur.

La Déchetterie

La déchetterie ouvre ses portes du lundi au samedi, de 8h à 12h.

Tri Sélectif

Bac jaune individuel : la collecte s'effectue tous les samedis matin à partir de 7h. Le bac doit être rentré après le passage de la benne.

Points d'apports volontaires

Une trentaine de points d'apports volontaires sont répartis sur le territoire de la commune (verre, papier, emballages).

Ramassage des encombrants

Il s'agit d'un service gratuit à la population. Le ramassage s'effectue auprès des personnes qui ont pris préalablement rendez-vous au 08 00 94 94 08. Après confirmation, les encombrants doivent être déposés devant le domicile. Les agents ne sont pas autorisés à pénétrer dans les propriétés privées. Les végétaux et les décombres ne sont pas enlevés.

INFOS DON DU SANG

Chaque jour en région PACA, l'établissement français du sang recherche 800 donneurs de sang, mais seulement 600 personnes effectuent ce geste de solidarité.

Pour autant, nos malades bénéficient des transfusions qui leur sont nécessaires, grâce à la solidarité des autres régions. Le vieillissement de la population, l'amélioration du diagnostic médical, conjugués au fait qu'il n'existe aucun substitut au sang entraîne une augmentation des besoins en produits sanguins. Pour répondre aux besoins des malades, l'EFS organise des collectes dans toutes les communes.

L'association des donneurs de sang bénévoles du Rove participe activement et assiste l'EFS dans l'organisation des collectes.

CALENDRIER 2017 DES COLLECTES DE SANG AU ROVE

- Vendredi 10 mars de 15h à 19h30
- Mercredi 19 juillet de 15h à 19h30
- Lundi 2 octobre de 15h à 19h30
- Vendredi 15 décembre de 15h à 19h30

Lieu de la collecte : gymnase municipal – salle de gymnastique

ENQUÊTE PUBLIQUE

relative à la 5^{ème} modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune du Rove

Une enquête publique sur le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune du Rove portant sur l'ouverture à urbanisation à vocation économique du secteur «Le Douard» se tient depuis le 6 février 2017 jusqu'au 7 mars 2017 inclus. (voie d'affichage, site internet, presse). Trois permanences avec le commissaire enquêteur se sont tenues en mairie au cours du mois de février. La dernière permanence se tiendra à la Métropole Aix-Marseille Provence (Le Pharo, 58, Bd Charles Livon, 13007 Marseille) de 9h à 12h.

CALENDRIER 2017 DES PERMANENCES EN MAIRIE

ASSISTANCES SOCIALES

de la Maison Départementale de la Solidarité

Le 1^{er} mardi et le 3^{ème} jeudi de 9h à 12h en mairie.

Uniquement sur rendez-vous au 04 13 31 78 00

Avec Maître CANOVAS, Avocat à la Cour

La municipalité propose à ses administrés une permanence gratuite et mensuelle avec un avocat : **tous les 2^{ème} mercredi du mois**, de 14h à 17h, avec Maître Yves-Henri CANOVAS, Avocat à la Cour - La permanence se tient dans les locaux de la mairie, sur rendez-vous au 04 91 46 80 00.

ARCHITECTE CONSEIL

M. Henri Nahabedian

En mairie 2 fois par mois de 9h à 12h sur rendez-vous au 04 91 46 80 00

→ CALENDRIER 2017

3 et 17 mars, 7 et 21 avril, 5 et 19 mai, 2 et 23 juin, 7 et 21 juillet, 1 et 22 septembre, 6 et 20 octobre, 3 et 24 novembre, 1 et 22 décembre.

MISSION LOCALE

La permanence se tient deux fois par mois dans les locaux de la mairie, **les 2^{ème} et 4^{ème} vendredi du mois**. Elle s'adresse aux jeunes de la commune de 16 à 25 ans, sans qualification prioritairement ou ayant un diplôme de niveau infra II (CAP, BEP, Bac., niveau bac + 1). Sa mission principale est d'apporter toute l'information sur l'accès à une formation professionnelle, l'aide à l'orientation professionnelle et un appui à la recherche d'emploi.

Contact Mission locale : Mme Firouz SAIDI au 06 10 77 41 98

→ CALENDRIER 2017

3,17 et 31 mars, 14 et 28 avril, 12 et 19 mai, 9 et 16 juin, 1^{er}, 15 et 29 septembre, 13 et 27 octobre, 10 et 24 novembre, 8 et 22 décembre.

UN CABINET DENTAIRE SUR LE ROVE

Depuis l'été 2016, un cabinet dentaire s'est installé sur la commune du Rove au Centre Commercial Bât D - RD568

Docteur AMOUYAL Fabrice

Chirurgien-Dentiste

Diplômé du centre d'enseignement des techniques orthodontiques

Docteur DECHAUME Romain

Chirurgien-Dentiste

Sur rendez-vous, (membres de DOCTOLIB)

Tél : 04 91 79 59 60



NOUVELLES DISPOSITIONS POUR LES DEMARCHE ADMINISTRATIVES

CARTE NATIONALE D'IDENTITE

A compter du 8 mars 2017, la procédure des cartes nationales d'identité est unifiée avec celle des passeports. A cette date, dans toute la région, seules les mairies équipées de dispositifs de recueil - DR (actuellement destinés aux passeports biométriques) continueront à recevoir les demandeurs de CNI. 31 communes sont concernées dans les Bouches-du-Rhône. Une pré-demande en ligne peut être effectuée permettant un gain de temps au guichet.



CARTES GRISES ET PERMIS DE CONDUIRE

Les demandes de cartes grises et de permis de conduire seront enregistrées exclusivement de manière numérique soit par l'usager lui-même soit par un professionnel agréé (auto-écoles pour le permis de conduire, professionnels de l'automobile pour l'immatriculation des véhicules). Cette disposition devrait être effective pour novembre 2017.

Pour tous renseignements, contacter la mairie

Plus d'infos sur www.lerove.fr

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE

L'autorisation de sortie du territoire d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale est rétablie depuis le 15 janvier 2017. Un titulaire de l'autorité parentale devra compléter et signer un formulaire à télécharger sur internet : <https://formulaires.modernisations.gouv.fr/cerca/15646.do>

LEXCAUSA AVOCATS

Maître Philippe L. RULLIER, avocat à la cour.

Centre commercial La Carrairade verte, RD568 13740 Le Rove - Entrée C et D - 2^{ème} étage

Tél : 04 42 22 01 41 //

E.mail : avocats.aix@lexcausa.fr.

Uniquement sur rendez-vous.

Le Cabinet reçoit à titre gratuit les administrés du Rove tous les premiers lundis après-midi du mois.

Sur rendez-vous au 04 42 22 01 41.

EXPRESSION DES ELUS

Cet espace est réservé à l'expression des élus du groupe de la majorité municipale et du groupe d'opposition.

Conformément au règlement intérieur du conseil municipal, chaque groupe a un espace réservé de 1000 signes maximum.

L'opposition

Nous vous adressons nos meilleurs voeux de bonheur santé et réussite pour l'année.

Satisfaits de constater que certains travaux dans notre commune se concrétisent suite à bon nombre de nos projets dans notre programme 2014 même si nombreux d'entre eux restent à améliorer, nous comptons pour cela sur les deux institutions Département et Région dont nous avons soutenues les Présidents avec un engagement sans faille en 2015. Les rovenaises et rovenains ont besoin de plus de structures adaptées au vue de la croissance de la commune.

Nous savons tous que ce gouvernement de gauche a pénalisé les communes en réduisant les dotations de l'Etat engageant des frais par la réforme des rythmes scolaires des pénalités sur la construction des logement sociaux, et c'est pour cette raison qu'en 2017 grande année électorale il doit en découler une forte alternance. Notre action dans l'opposition reste constructive pour le bon vivre dans notre commune et la sécurité des administrés.

**Vos biens dévoués
Ray Sari et Valérie Calvo**

TRANSPORTS

Communiqué SNCF

Actualité de la ligne

Se renseigner (Fiche Horaire, Prix, abonnement)

Par Internet : www.ter-snfc.com

Par téléphone : N° vert 0 800 11 40 23,
appel gratuit depuis un poste fixe, du lundi
au vendredi de 7h à 19h.



Depuis la gare de NIOLON, vous avez à votre disposition 15 trains par jour en aller-retour.

- En direction de MARSEILLE, et avec un cadencement toutes les demi-heures en heure de pointe : De 6h43 à 19h43.

- En direction de MIRAMAS : De 06h45 à 20h16.

Attention ! Les fiches horaires donnent les horaires théoriques.

Privilégiez le site TER-PACA, et l'application TER mobile qui vous donneront l'état de la circulation en temps réel.

(-Fiche horaire n°7 téléchargeable sur TER-PACA-)

Que vous désiriez utiliser le train fréquemment, ou occasionnellement, nous vous proposons une large gamme tarifaire qui vous correspondra certainement.

Dans la rubrique « loisirs et tourisme » vous bénéficierez de nos promos et bons plans pour des réductions, sur les entrées d'événements, afin de profiter de la région à petits prix.

La ligne de la côte bleue est une des plus belles de France, permettant ainsi de vous faire voyager dans des conditions uniques.

→ Vers Marseille

	LV	LS	LV	LS	LV	TLJ	TLJ	TLJ	TLJ	TLJ	LV	TLJ	TLJ	TLJ
Niolon	06.43	07.13	07.43	08.12	08.43	09.12	10.40	12.43	15.12	17.09	17.43	18.13	18.43	19.43
Estaque	06.54	07.21	07.54	08.21	08.54	09.20	10.51	12.54	15.21	17.18	17.54	18.26	18.54	19.54
Arenc	07.04		08.04		09.04		11.01	13.04			18.04		19.04	20.04
Marseille	07.09	07.33	08.09	08.33	09.09	09.39	11.06	13.09	15.32	17.31	18.09	18.38	19.09	20.09

TLJ : tous les jours - LV : du lundi au vendredi - LS : du lundi au samedi

→ Vers Miramas

	TLJ	LV	TLJ	TLJ	TLJ	LV	LV	TLJ	LV	TLJ	LV	TLJ	TLJ	TLJ
MARSEILLE	06.22	07.26	07.50	09.50	12.23	13.23	15.50	16.26	16.50	17.23	17.50	18.24	18.50	19.50
ARENCE	06.27		07.55	09.55			15.55		16.55		17.56		18.55	19.56
L'ESTAQUE	06.38	07.38	08.08	10.08	12.38	13.36	16.08	16.378	17.08	17.38	18.08	18.38	19.08	20.08
NIOLON	06.45	07.46	08.16	10.15	12.45	13.44	16.15	16.46	17.16	17.45	18.15	18.46	19.15	20.16

TLJ : tous les jours - LV : du lundi au vendredi - LS : du lundi au samedi

→ Navettes MPM Ligne C7 horaires en période de vacances scolaires

Nom de l'arrêt	DIRECTION : L'Estaque / Le Rove / La Vesse---Niolon						Nom de l'arrêt	DIRECTION : Niolon---La Vesse / Le Rove / L'Estaque						
	*****	09h35	*****	11h05	*****	15h15	16h50	09h05	*****	10h37	11h40	14h50	16h20	F
Fontaine des Tuiles	*****	09h35	*****	11h05	*****	15h15	16h50	Niolon	09h05	*****	10h37	11h40	14h50	16h20
Estaque Port	*****	09h36	*****	11h06	*****	15h16	16h51	La Vesse	*****	*****	*****	*****	*****	F
Estaque Riaux	*****	09h38	*****	11h08	*****	15h18	16h53	Bergerie	09h11	*****	10h43	11h46	14h56	16h26
Corbières	*****	09h40	*****	11h10	*****	15h20	16h55	Le Douard	09h12	*****	10h45	11h48	14h58	16h28
Resquiadou	*****	09h42	*****	11h12	*****	15h22	16h57	Le Cellier	09h13	*****	10h46	11h49	14h59	16h29
La Ricarde	*****	09h44	*****	11h14	*****	15h24	16h59	Saint Roch	09h16	*****	10h48	11h50	*****	16h31
Les Jardins	*****	09h46	*****	11h16	*****	15h26	17h01	La Mairie	09h18	*****	10h50	11h52	15h00	16h33
Les Bastides	*****	09h47	*****	11h17	*****	15h27	17h02	Ecole F Bessou	09h19	*****	10h51	F	15h01	16h34
Les Chênes Verts	*****	09h47	*****	11h17	*****	15h28	17h03	Les Coulets	09h20	*****	10h52	F	15h02	16h35
Logis Neuf	*****	09h48	*****	11h18	*****	15h28	17h03	Logis Neuf	09h21	*****	10h53	F	15h03	16h36
Les Coulets	*****	09h49	*****	11h19	*****	15h29	17h04	Les Chênes Verts	09h22	*****	10h54	F	15h04	16h37
Le Mas	*****	09h50	*****	11h20	*****	15h30	17h05	Les Bastides	09h22	*****	10h54	F	15h04	16h37
Saint Roch	*****	09h52	*****	11h22	*****	15h32	17h07	Les Jardins	09h23	*****	10h55	F	15h05	16h38
Centre Culturel	08h45	09h54	10h20	11h24	14h34	F--ARRET	17h09	La Ricarde	09h25	*****	10h57	F	15h07	16h40
Centre Culturel	08h45	09h54	10h20	11h24	14h34	16h05	17h09	Les Héritages	09h25	*****	10h57	F	15h07	16h40
Le Cellier	08h46	F	10h21	11h25	14h35	16h06	17h11	Resquiadou	09h27	*****	10h59	*****	15h09	16h42
Le Douard	08h47	*****	10h22	11h26	14h36	16h07	17h12	Corbières	09h28	*****	11h00	*****	15h10	16h43
Bergerie	08h48	*****	10h23	11h27	14h37	16h07	F	Estaque Riaux	09h30	*****	11h02	*****	15h12	16h45
La Vesse	08h54	*****	10h29	11h33	14h43	16h14	F	Estaque Port	09h31	*****	11h03	*****	15h13	16h46
Niolon	09h00	*****	10h35	11h40	14h50	16h20	F	Fontaine des Tuiles	09h33	*****	11h05	*****	15h15	16h48

F : trajet effectué à la demande des passagers présents
dans le car ou l'ayant réservé auprès du conducteur

TRANSPORTS

→ Ligne C7 horaires en période scolaire

Nom de l'arrêt	DIRECTION : L'Estaque / Le Rove / La Vesse---Niolon												
	*****	06h20	07h22	*****	09h40	*****	11h35**	*****	13h45	13h45	16h00	17h30	18h35
Fontaine Tuiles	*****	06h20	07h22	*****	09h40	*****	11h35**	*****	13h45	13h45	16h00	17h30	18h35
Estaque Port	*****	06h21	07h23	*****	09h41	*****	11h36**	*****	13h46	13h46	16h01	17h31	18h36
Estaque Riaux	*****	06h23	07h25	*****	09h43	*****	11h38**	*****	13h48	13h48	16h03	17h33	18h32
Corbières	*****	06h25	07h27	*****	09h45	*****	11h40**	*****	13h50	13h50	16h05	17h35	18h37
Resquiadou	*****	06h26	07h28	*****	09h47	*****	11h42**	*****	13h52	13h52	16h07	17h37	18h39
La Ricarde	*****	06h29	07h31	08h30	09h49	10h30	11h44**	*****	13h54	13h54	16h09	17h39	18h41
Les Jardins	*****	06h31	07h33	08h32	09h51	10h31	11h46**	*****	13h56	13h56	16h11	F	18h43
Les Bastides	*****	06h32	07h34	08h33	09h52	10h32	11h47**	*****	13h57	13h57	16h12	F	18h44
Chênes Verts	*****	06h32	07h34	08h33	09h52	10h32	11h47**	*****	13h57	13h57	16h12	F	18h44
Logis Neuf	*****	06h33	07h35	08h34	09h53	10h33	11h48**	*****	13h58	13h58	16h13	F	18h45
Les Coulets	*****	06h34	07h36	08h35	09h54	10h34	11h49**	*****	13h59	13h59	16h14	F	18h46
Le Mas	*****	06h35	07h37	08h36	09h55	10h35	11h50**	*****	14h00	14h00	16h15	F	18h47
Saint Roch	*****	*****	*****	*****	09h56	10h37	11h52**	*****	14h02	14h02	16h17	F	*****
Centre Culturel	*****	06h37	07h40	08h38	F	10h39	11h54**	13h00	14h04	14h04	16h19	17h42	18h49
Ecole F Bessou	*****	*****	*****	*****	*****	*****	*****	*****	*****	*****	16h35	*****	*****
Le Cellier	*****	06h38	07h44	08h39	*****	10h40	11h55**	13h01	14h05	14h05	F	17h43	18h50
Le Douard	*****	06h39	07h45	08h40	*****	10h41	11h56**	13h02	14h06	14h06	F	17h44	18h51
Bergerie	*****	06h40	07h46	08h41	*****	10h42	11h57**	13h03	F	F	16h41	17h45	18h52
La Vesse	*****	06h47	F	08h47	*****	10h48	12h03**	*****	F	F	16h47	17h51	F
Niolon	*****	06h54	07h54	08h55	*****	10h55	12h09**	13h10	F	F	17h00	17h57	19h00

Horaires des trains													
vers Marseille	06h30	07h00	08h00	09h00		11h00			13h00	15h00	17h04	18h00	19h30
venant Marseille	06h43	07h51	08h29			10h59			12h59	14h55	17h02	18h00	18h59

Nom de l'arrêt	DIRECTION : Niolon---La Vesse / Le Rove / L'Estaque												
	*****	06h55	08h00	09h05	*****	11h05	F	13h10	F	17h05	18h05	19h05	
Niolon	*****	06h55	08h00	09h05	*****	11h05	F	13h10	F	17h05	18h05	19h05	
La Vesse	*****	*****	08h10	*****	*****	F	13h15	F	F	F	F	F	
Bergerie	*****	07h01	08h17	09h11	*****	11h11	F	13h21	F	17h11	18h11	19h12	
Le Douard	06h03	07h02	F	09h12	*****	11h12	F	13h22	15h10	17h12	18h12	19h13	
Le Cellier	06h04	07h03	F	09h13	*****	11h13	F	13h23	15h10	17h13	18h13	19h14	
Saint Roch	*****	*****	*****	09h16	*****	11h16	F	*****	*****	17h16	18h14	19h15	
La Mairie	06h05	07h05	F	09h18	*****	11h18	*****	13h25	15h12	17h18	18h18	19h18	
Ecole F Bessou	06h06	07h06	08h23	09h19	*****	11h19	*****	13h26	15h13	17h19	18h19	F	
Les Coulets	06h07	07h07	*****	09h20	*****	11h20**	*****	13h27	15h14	F	18h20	F	
Logis Neuf	06h08	07h08	*****	09h21	*****	11h21**	*****	13h28	15h15	F	18h21	F	
Chênes Verts	06h09	07h09	*****	09h22	*****	11h22**	*****	13h29	15h16	F	18h22	F	
Les Bastides	06h09	07h09	*****	09h22	*****	11h22**	*****	13h29	15h16	F	18h22	F	
Les Jardins	06h10	07h10	*****	09h23	*****	11h23**	*****	13h30	15h17	F	18h23	F	
La Ricarde	06h12	07h12	*****	09h25	*****	11h25**	*****	13h32	15h19	17h22	18h25	F	
Resquiadou	06h13	07h14	*****	09h27	*****	11h27**	*****	13h34	15h21	17h24	18h27	*****	
Corbières	06h15	07h15	*****	09h28	*****	11h28**	*****	13h35	15h22	17h25	18h28	*****	
Estaque Riaux	06h17	07h17	*****	09h30	*****	11h30**	*****	13h37	15h24	17h27	18h30	*****	
Estaque Port	06h18	07h18	*****	09h31	*****	11h31**	*****	13h38	15h25	17h28	18h31	*****	
Fontaine Tuiles	06h20	07h20	*****	09h33	*****	11h33**	*****	13h40	15h27	17h30	18h33	*****	

Mercredi* : les horaires de 16h30 à 17h18 ne sont pas effectués et sont remplacés par ceux de 16h50 à 17h25

Horaires suivis d'un S : Transport Scolaire inclus dans la Ligne Urbaine / Mercredi : trajet effectué uniquement le Mercredi

F : trajet effectué à la demande des passagers présents
dans le car ou l'ayant réservé auprès du conducteur

Les horaires, calculés dans des conditions normales de circulation, sont donnés à titre indicatif.

Fonctionnement de la Ligne : du lundi au vendredi excepté les jours fériés

→ Les Abonnements mensuels... Tarif : 18,90 €

→ Les enfants de moins de 6 ans, accompagnés d'un adulte, voyagent gratuitement.

Les Titres de Transports Urbains :

- Les Tickets à l'unité..... Tarif : 0,90 € sont vendus à bord des bus.
- Les Carnets de 10 Tickets..... Tarif : 6,40 € sont vendus à bord des bus.

La ferme des Fortunés



C'est avec une attitude presque seigneuriale, que la famille Fortuné Gouiran, exploitait ce domaine riche de 22ha de terre sur le terroir rovenain.

Depuis le XVIII^e siècle cette dynastie avait édifié à force d'héritage, de partage, voir même par quelques manœuvres usurierres cette ferme qu'on appelait aussi « Le ménage du Logis Neuf ». Avec ses deux bâtiments implantés au bord de l'antique chemin de la Nerthe, le Rove s'enorgueillissait de posséder sur son territoire cette exploitation agricole.

De tout ce que nous ont raconté nos anciens, beaucoup se rappelaient encore du vieux « Garlascou » surnom du chef de famille qui ne plaisantait pas avec ses nombreux valets.

Cinq ou six chevaux de traits s'alignaient dans la grande écurie. Par contre un petit cheval arabe ne s'attelait que le dimanche au rutilant « Tilbury » qui menait tout ce beau monde à la messe. Tout était démesuré en comparaison des pauvres fermes que possédaient les paysans rovenains. Au côté des greniers, les Fortunés étaient fiers de leur moulin d'huile qui écrasait presque toutes les olives du village, du mois de novembre au mois de janvier.

A ce propos, le vieux Mathurin Gouiran se rappelait qu'il était apprenti dans cette institution saisonnière. Il s'était aperçu qu'une poutre menaçait ruine. Le plancher de stockage des olives risquait de s'effondrer et les travailleurs avec.

« Lou Garlascou » en fut avisé. « N'ayez pas peur » leur dit-il en provençal, « Je vais installer mon Prie-Dieu en bas et pendant que vous travailliez, je vais réciter mon chapelet. La poutre nous la changerons après la saison des olives ». Et pendant que ce dévôt, quelque peu économique, priait avec ferveur, les ouvriers et l'apprenti Mathurin travaillaient en espérant que la divine prière fasse tenir le fragile « Caraman ».

Avec un four, un immense lavoir, la ferme des Fortunés était riche de deux troupeaux de moutons et d'un troupeau de chèvres.

On peut deviner encore leurs bergeries en haut du lotissement « du Pas » ou sur les hauteurs du vallon de la Charbonnière du côté de la Varrune. Un troisième « Jas » à « La Partido » accueillit dans les années 1980, un chenil tenu par la famille Luciani.

En 1870, Fortuné Gouiran fit construire en face de l'église une maison de maître devenue aujourd'hui le centre culturel « Nelson Mandela ». C'est en 1849 qu'une sœur des Fortunés, fit don d'un immeuble dans le village occupé aujourd'hui par le bureau de poste. Elle y fit venir avec autorisation de l'Archevêque, une congrégation de religieuses des Vans, pour l'enseignement scolaire des filles du Rove.

Leurs moissons terminées tout comme leurs olivades, les jeunes



comme les vieux du Rove, allaient s'embaucher sous les ordres du régisseur, qui avec sa famille habitait à la ferme.

C'est ainsi que la gestion de ce domaine fut confiée à la famille Daumas venue de la petite commune de Prads, la famille Nicolas qui arrivait de Barles près de Digne.

Les derniers furent les Degiovanni, famille Piémontaise qui avait laissé Bagni di Vinadio où la vie était miséreuse.

On pourrait écrire des pages sur cette ferme provençale. Beaucoup se rappelle des derniers exploitants de ces terres qui produisaient tant de blé, d'olives et de raisins.

C'est la famille d'Elie Gouiran avec Augusta et Clément qui ajoutèrent l'élevage de cochons et de poules aux productions traditionnelles. Ils firent même du maraîchage en puisant l'eau

dans les nombreux puits et notamment l'intarissable « puits du jardin ». L'urbanisation du village et les déboires de l'agriculture eurent raison de ces 22ha de terre. Les seuls témoins de cette activité agricole sont les deux bâtiments qui bordent la rue Adrien Isnardon.

Je ne peux arrêter mon propos sans dire que le « Lou Garlascou », priaît pour économiser une poutre. Mais tous ceux qui sont passés à la ferme du temps d'Elie Gouiran ont trouvé table mise et générosité.

Francis MONTALBAN



SUIVEZ L'ACTUALITÉ MUNICIPALE

RESTEZ CONNECTÉS



sur le site Internet **www.lerove.fr**
et sur la page Facebook **Le Rove infos**



La page Facebook Le Rove infos a été mise en ligne le 22 octobre 2016. En seulement 4 mois d'activités, la page a dépassé les 1000 abonnés. Elle compte déjà plusieurs milliers de partages de publications et plusieurs dizaines de milliers de vues pour les vidéos ! Pour rester informés, pensez à liker la page et à la partager auprès de vos amis.

Retrouvez des centaines de photos et des vidéos à partager, l'agenda des manifestations, les informations utiles...